

La Cour constitutionnelle a tranché

L'adoption du projet de loi 26.20 relatif au dépassement des emprunts extérieurs n'est pas en contradiction avec la Loi fondamentale

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9035

Lundi 8 Juin 2020

Driss Lachguar : *Pour notre parti, les intérêts du pays passent avant les siens*

- Tous ceux qui critiquaient notre système politique ont fini par se rendre compte de son efficacité. • Avec la sagesse d'un vrai leader et les qualités d'un homme d'exception, Si Abderrahmane a toujours su gérer parfaitement les situations de crise. • Nous avons déployé de gros efforts pour discuter avec les autres partis de la gauche mais nos initiatives ont toujours été dénigrées pour que soit satisfaite l'arrogance de certains. • L'USFP a tenu à contribuer activement et positivement à la lutte contre la pandémie. • Nous considérons qu'il faut entamer le dialogue avec les syndicats en vue de les impliquer dans les décisions et les actions qui seront prises afin de consolider la paix sociale. • L'USFP ne peut envisager de discuter d'un texte qui ne respecterait pas son référentiel historique.
- Si nous avons tergiversé pour prendre les mesures préventives nécessaires, la situation aurait pu devenir catastrophique.

Décès de Si Abderrahmane El Yousseoufi
Les condoléances
de Fouad Ali El Himma



A lire également en page 2 d'autres messages reçus par le Premier secrétaire de l'USFP

L'USFP et la loi de Finances rectificative

L'USFP a adressé au chef du gouvernement et au ministre de l'Economie et des Finances ses propositions concernant le projet de loi de Finances rectificative 2020.

Nous y reviendrons.

Mémoire partagée

L'autre Abderrahmane El Yousseoufi



Mes souvenirs avec le grand militant, l'ami et l'homme de conseil

Par Brahim Rachidi
Pages 13-14

Honneur aux justes



Par Ahmed Massaia
Pages 17-18



ادريس لشكر



الكاتب الأول لحزب الاتحاد الاشتراكي

Pages 3-4-5

Pages 17-18

La Cour constitutionnelle a tranché

L'adoption du projet de loi 26.20 relatif au dépassement des emprunts extérieurs n'est pas en contradiction avec la Loi fondamentale



« La décision de la Cour constitutionnelle est juste du point de vue constitutionnel et politique », c'est ainsi que Mohamed Zineddine, professeur de droit constitutionnel à l'Université Hassan II de Casablanca, a qualifié le rejet de la requête déposée par le Parti Authenticité et Modernité (PAM) demandant l'annulation pure et simple d'un vote parlementaire lié au projet de loi 26.20 relatif au dépassement du plafond des emprunts extérieurs. Dans sa requête déposée le 14 mai dernier, ce parti de l'opposition parlementaire a considéré via son secrétaire général, Abdellatif Ouahbi, comme "inconstitutionnelle" la procédure qui avait conduit, le 30 avril 2020, à l'adoption du projet de loi 26.20 relatif au dépassement du plafond des emprunts extérieurs.

Le PAM s'est insurgé contre ce vote en critiquant "une irrégularité" dans la procédure. Il a déploré le fait que le rapport sur l'adoption "a signalé un vote positif à travers 394 députés alors que, selon ce parti, seule une poignée de 27 députés avait participé ce jour-là au scrutin".

« D'un point de vue politique, nombreux sont les pays qui ont lancé des appels à prêt à l'international vu la situation délicate dans laquelle leur économie évoluait. Donc, il y a bien eu une contrainte qui n'est pas limitée au seul cas de notre pays », nous a indiqué Mohamed Zineddine. Et de poursuivre : « D'un point de vue constitutionnel, la requête en question ne fait pas partie du champ des compétences de la Cour constitutionnelle puisque le juge constitutionnel est chargé de contrôler la constitutionnalité des lois par rapport à la Loi suprême du pays et les lois organiques. Ladite requête s'inscrit à l'inverse dans le cadre du règlement intérieur du Parlement, précisément, l'article 156. Même en discutant du fond, la Cour n'a pas constaté d'abus ou de restriction au droit de vote des parlementaires en tant que droit individuel. Ainsi, elle a jugé la loi 26.20 comme étant conforme à la Constitution et aux lois organiques ».

Pourtant, notre source estime que l'action du PAM auprès de la Cour constitutionnelle peut être considérée comme un exercice démocratique qui ouvre le débat sur la nécessité de renforcer la jurisprudence de cette institution. « Aujourd'hui, la préservation et la consolidation de la Loi suprême ainsi que la pratique constitutionnelle passent par l'accumulation des jurisprudences. Ce genre d'affaires pousse les juges à déployer plus d'efforts et, du coup,

à produire plus de jurisprudences », a-t-elle précisé. Et d'ajouter : « Prenez l'exemple des Etats-Unis où la jurisprudence produite par la Cour suprême a atteint 500 volumes et chaque décision de cette Cour constitue une référence dans son champ d'application. Le juge constitutionnel marocain doit lui aussi aller loin dans ses prises de décision. Il faut mettre un terme aux attitudes stéréotypées comme celles que l'on observe souvent dans les différends électoraux ».

Des propos que partage Hicham Berjaoui, enseignant-chercheur à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech qui note que les parlementaires ne recourent pas fréquemment au droit que leur confère la Constitution les habilitant à saisir la Cour constitutionnelle dans le cadre du contrôle préalable facultatif (sur saisine) de la constitutionnalité des lois. « Cette attitude, parsemée de très rares exceptions, a deux résultats : d'une part, une quasi-absence d'un contentieux constitutionnel conséquent permettant à la Cour de solutionner les différends entre les élus parlementaires par la Constitution. D'où une fragilisation inquiétante du caractère contraignant de la Loi fondamentale de notre pays », nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « D'autre part, les parlementaires préfèrent résoudre leurs désaccords par la négociation politique plutôt que de les soumettre à un règlement juridictionnel qui réduit leur capacité à développer des transactions politiques ».

Ainsi sur les 1043 décisions prises durant les vingt ans d'existence du Conseil constitutionnel avant d'être transformé en Cour constitutionnelle, la majorité écrasante des décisions concerne les différends électoraux, le contrôle obligatoire / automatique des lois organiques, la proclamation des résultats des consultations référendaires et électorales. « Le contrôle préalable, lui, demeure faible car, comme je l'ai dit auparavant, les parlementaires préfèrent solutionner leurs désaccords par la négociation et la quête de compromis politiques », a conclu Hicham Berjaoui.

A rappeler que la Cour constitutionnelle, instaurée en remplacement du Conseil constitutionnel avec de plus larges compétences, est ouverte aux justiciables pour défendre les droits et libertés qui leur sont constitutionnellement garantis.

La Cour constitutionnelle est composée de douze membres. Sa Majesté le Roi nomme la moitié des membres dont un membre proposé par le Secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas, et six membres sont élus, moitié par la Chambre des représentants, moitié par la Chambre des conseillers et à la majorité des deux tiers des membres composant chaque Chambre. Le président de la Cour constitutionnelle est nommé par Sa Majesté le Roi, parmi les membres composant la Cour.

La durée du mandat des membres de la Cour est de 9 ans non renouvelable. Chaque catégorie des membres de la Cour est renouvelée par tiers tous les trois ans.

Les membres de la Cour constitutionnelle sont choisis parmi les personnalités disposant d'une haute formation dans le domaine juridique et d'une compétence judiciaire, doctrinale ou administrative, ayant exercé leur profession depuis plus de quinze ans, et reconnues pour leur impartialité et leur probité.

En plus des cas d'incompatibilité tels que reconnus, il ne peut y avoir de cumul entre la fonction de membre de la Cour et n'importe quelle autre profession libérale.

Compétences

Contrôle de constitutionnalité

C'est la plus importante des prérogatives de la Cour constitutionnelle. Il s'agit d'un contrôle de conformité à la Constitution des textes législatifs, des règlements intérieurs des deux Chambres du Parlement et des institutions constitutionnelles ainsi que des engagements internationaux. Ce contrôle peut s'exercer a priori ou a posteriori.

Hassan Bentaleb

*Décès de
Si Abderrahmane
El Youssoufi*

Les condoléances de
Fouad Ali El Himma

Le conseiller de Sa Majesté le Roi, Fouad Ali El Himma, a adressé au Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, un message de condoléances suite au décès du regretté Si Abderrahmane El Youssoufi.

Dans son message de condoléances, Fouad Ali El Himma a tenu à rappeler les qualités du défunt qui fut un militant, un leader politique, un homme d'Etat, ce qui lui a valu la confiance de Feu S.M Hassan II et celle de S.M le Roi Mohammed VI.

Fouad Ali El Himma a présenté également ses condoléances aux anciens Premiers secrétaires du parti, Mohamed El Yazghi et Abdelouahed Radi, ainsi qu'au président du Conseil national de l'USFP, Habib El Malki.

Par ailleurs, Driss Lachgar a reçu de la part de Chakib Benmoussa, ambassadeur du Maroc en France, Mehdi Qotbi, président de la Fondation nationale des musées, et Yassine El Mansouri, directeur général de la DGED, des communications téléphoniques où ils ont exprimé leurs condoléances à toute la famille itihadie.

Condoléances

•Moulay Brahim Agouzal (Holding Moulay Messaoud Agouzal)

•Ahmed Ousmane (Ancien président du Rassemblement national des indépendants et ex-président de la Chambre des représentants)

•Aïssa Mkiki (Vice-président du conseil d'administration de l'Autorité arabe internationale pour la reconstruction de la Palestine)

•Jamal Snoussi (Président de la Ligue nationale de football amateur)

•Jamal Filali Ansari (Président de l'Association nationale d'études, de recherches universitaires, de développement, de promotion et d'anticipation en tourisme)

•Mohamed Sajid (Secrétaire général de l'UC)

•Aziz Akhennouch (Secrétaire général du RNI)

•Nadia Fettah Alaoui (Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale)

•Chakib El Malki (Président de l'Union des juristes arabes)

•Hakim Benchamach (Président de la Chambre des conseillers)

•Abdellatif El Bahraoui (Président de l'association d'amitié maroco-russe)

Driss Lachguar

Pour notre parti, les intérêts du pays passent avant les siens

Comme à son habitude, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a marqué vendredi dernier l'émission de débat en direct « Invité spécial » sur Chouf TV, en livrant une analyse profonde et pertinente de la situation politique actuelle et du Maroc post-pandémie. Il s'est également exprimé sur la disparition de Si Abderrahmane El Youssoufi, les ambitions de l'USFP aux élections de 2021 et n'a pas manqué de faire quelques propositions qui permet-



Tous ceux qui critiquaient notre système politique ont fini par se rendre compte de son efficacité

traient au pays de faire face aux répercussions de la pandémie.

Au tout début de l'émission, le Premier secrétaire a considéré que Si Abderrahmane avait une place spéciale dans le cœur de tous les Marocains, même ceux qui s'opposaient à lui et qui n'étaient pas d'accord avec ses choix, ses convictions et ses positions. « Il suffit de voir l'attention particulière que S.M le Roi Mohammed VI a toujours portée au défunt pour se rendre compte de la grandeur de l'homme qu'il était ; un résistant et nationaliste honnête, doublé d'un homme politique intègre », a-t-il souligné. « Sans parler de son nom qui a été donné, de son vivant, à une grande avenue de Tanger. Ce qui constitue une première puisque personne avant lui n'a jamais eu cet honneur », a-t-il précisé, avant d'ajouter : « Il a vécu avec beaucoup de dignité et est mort comme un symbole de la nation ». Concernant la relation qui le liait à Si Abderrahmane, Driss Lachguar a expliqué qu'ils sont de deux générations différentes. « Quand Si Abderrahmane a fondé ce parti, j'avais à peine quatre ans et quand il s'est exilé en France, en 1965, je venais tout juste d'avoir mon certificat d'études primaires. Pour vous dire la différence qu'il y a entre nos deux générations », a-t-il noté. « Plus tard quand j'ai rejoint les rangs de la Chabiba ittihadia et que lui est revenu de ses 15 longues années d'exil, j'entendais parler de lui en tant que dirigeant du parti et je



Avec la sagesse d'un vrai leader et les qualités d'un homme d'exception, Si Abderrahmane a toujours su gérer parfaitement les situations de crise

suivais, comme tous les jeunes Ittihadis, avec beaucoup d'attention ses brillantes interventions en matière de gestion et d'organisation du parti », a-t-il fait savoir. Et de préciser : « Mais je me suis réellement rendu compte des compétences de l'homme lors d'une étape particulièrement délicate de l'histoire de l'USFP. C'était lorsque le parti avait pris position contre le référendum au Sahara. A cette époque, beaucoup de membres du Bureau politique ont été arrêtés et le parti avait connu un certain vide

au niveau de sa direction. Alors en l'absence d'une grande partie des leaders qui étaient emprisonnés, en plus des lourdes conséquences du retrait du Groupe socialiste du Parlement, le parti était en situation de crise. Et c'est Si Abderrahmane, qui n'était à cette époque ni Premier secrétaire de l'USFP, ni vice-Premier secrétaire, qui avait pris les choses en main et avait réussi, avec la sagesse d'un vrai leader et les qualités d'un homme d'exception, à gérer parfaitement cette situation et à sortir le parti de sa crise ». Le Premier secrétaire a également fait savoir qu'il s'est rapproché de Si Abderrahmane El Youssoufi à l'époque du gouvernement d'Alternance, puisque Si Abderrahmane dirigeait le gouvernement et lui était à la tête du Groupe socialiste au Parlement et qu'il l'a côtoyé davantage lorsqu'il a intégré le Bureau politique, après le 6ème Congrès du parti qui a eu lieu en 2001. « Je peux vous assurer en toute honnêteté que j'ai beaucoup appris de la sagesse de cet homme d'exception et de sa manière de gérer le parti. Si Abderrahmane était pour moi une vraie école », a-t-il expliqué.

Pour ce qui est de la cérémonie funéraire de Si Abderrahmane El Youssoufi, Driss Lachguar a expliqué qu'il s'agissait, en effet, d'une cérémonie exceptionnelle à cause des mesures dictées par l'urgence sanitaire. « Il y avait un nombre limité de personnes, a-t-il souligné, et beaucoup n'ont pas pu accompagner le »

#كتبفي_بلادك_بقي_فدارك

الرباط

الدار البيضاء



ادريس لشكر شوف

الكاتب الأول لحزب الإنقاذ الاشتراكي



ادريس شحاتان شوف

مدير قناة شوف تيفي و أسبوعية المشعل

www.chouftv.ma

►►défunt à sa dernière demeure. Mais nous envisageons d'organiser une cérémonie d'hommage qui soit à la hauteur des honneurs dont Si Abderrahmane est des plus dignes, à l'occasion de la commémoration du Quarantième jour de son décès». Le dirigeant ittihadî a, dans ce sens, précisé que si le confinement et l'état d'urgence sanitaire prennent fin d'ici là, ladite cérémonie sera organisée sous forme de grande manifestation à laquelle seront invités les amis du défunt dans les mondes arabe et occidentale, dans l'Internationale

socialiste et dans l'Alliance progressiste, mais également les adversaires politiques du parti. «Si, par contre, l'état d'urgence est prolongé, nous opterons pour les nouvelles technologies de visioconférence pour pouvoir mettre en place cette manifestation», a-t-il affirmé.

Evoquant la question de la réunification de la famille de gauche, le leader de l'USFP a rappelé qu'il a toujours tenu à travailler dessus mais s'est malheureusement retrouvé à maintes reprises face à des situations confuses. «En tant que premier parti de la gauche, nous avons déployé de grands efforts et nous sommes allés au-delà de notre amour-propre pour discuter en toute modestie avec les autres partis de la gauche mais nos initiatives ont toujours été dénigrées pour satisfaire l'arrogance de certains», a-t-il martelé. Et d'ajouter : «Je peux même vous assurer que nombreuses de nos suggestions en matière des droits des femmes et des jeunes et celles qui concernent la modernité se retrouvent confrontées à une certaine opposition même chez les partis de gauche, pour la simple raison que c'est l'USFP qui en est l'initiateur».

Saisissant l'occasion, Driss Lachgar n'a pas manqué de rappeler que les femmes sont les plus touchées par la crise sanitaire au Maroc. «Il est vrai que l'Etat a déployé beaucoup d'efforts pour distribuer les aides financières aux familles touchées par la pandémie, mais il ne s'est malheureusement intéressé qu'aux hommes et a totalement

“

L'USFP a tenu à contribuer activement et positivement à la lutte contre la pandémie

exclu les femmes alors que beaucoup d'entre elles prennent en charge des familles entières et c'est bel et bien elles qui travaillent pour faire vivre leurs conjoints ou leurs enfants», a-t-il noté.

Questionné sur les raisons qui ont permis au Maroc de réussir dans sa lutte contre les répercussions de la pandémie, l'invité de l'émission de Chouf TV a été catégorique. «Si nous estimons aujourd'hui que nous avons résisté face aux répercussions de la crise sanitaire, c'est d'abord parce qu'on est un pays qui a beau-

coup travaillé sur l'agriculture, ce qui nous a permis d'avoir une certaine autosuffisance», a-t-il expliqué, avant d'ajouter : «Imaginez un pays qui doit importer toutes ses denrées alimentaires dans de telles circonstances où les pays du monde entier ont dû fermer leurs frontières». «Il faut également souligner que c'est grâce à la clairvoyance de S.M le Roi et sa vision proactive que le Royaume a pris une série de mesures préventives et proactives pour contenir la propagation de l'épidémie», a-t-il fait savoir, tout en précisant que «tous ceux qui critiquaient notre système institutionnel ont certainement fait le rapprochement entre la manière marocaine de gérer la crise et celle du reste du monde et je suis parfaitement convaincu qu'ils se sont rendu compte de l'efficacité de notre système politique». «Le Souverain a usé de tous ses pouvoirs et prérogatives, garantis par la Constitution, d'abord en tant que Commandeur des croyants, puis en tant que chef de l'Etat et chef suprême des FAR, pour faire face à la pandémie», a-t-il expliqué. «Les pays qui ont hésité à prendre des mesures préventives à cause de leur système politique ont fini par le payer lourdement. Si nous avions hésité un mois de plus, la situation aurait pu être catastrophique», a-t-il soutenu, tout en mettant en avant les pouvoirs parlementaire, exécutif et judiciaire qui, selon lui, ont également su s'adapter à la situation. «Il faut dire que la situation de crise que vit le monde a fini par désamorcer toutes les critiques»►►

“

Nous avons déployé de gros efforts pour discuter avec les autres partis de la gauche mais nos initiatives ont toujours été dénigrées pour que soit satisfaite l'arrogance de certains

qu'essayaient injustement nos institutions», a-t-il indiqué.

Le Premier secrétaire n'a, par ailleurs, pas manqué de souligner qu'il existe tout de même certaines faiblesses dans l'approche de l'Etat en matière de gestion de la pandémie et qui sont dues essentiellement «au fait qu'on n'a pas suffisamment travaillé sur la politique de décentralisation et sur le développement de la logistique», a-t-il dit.

Abordant l'apport de l'USFP en matière de lutte contre la pandémie, le dirigeant socialiste a indiqué que le parti a tenu à y participer activement, que ce soit à travers le groupe socialiste parlementaire ou à travers des suggestions et propositions au président. Il a également précisé qu'il a, lui-même, publié une plateforme où il évoque notamment les difficultés auxquelles le pays sera confronté dans l'ère post-pandémie. A cet égard, Driss Lachguar a tiré la sonnette d'alarme en ce qui concerne le ralentissement de l'économie nationale et une éventuelle diminution dans le recrutement de la main-d'œuvre marocaine. « Nous devons travailler sur une approche qui nous permettra d'assurer la paix sociale entre toutes les composantes de la société pour réussir dans notre lutte contre la pandémie », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : «Certains estiment qu'il ne faut impliquer que la CGEM dans les concertations concernant la loi de Finances rectificative, ce qui est, à notre avis, en tant que parti socialiste, une grande erreur. Nous considérons qu'il faut également ouvrir un dialogue avec les syndicats et les impliquer dans les décisions et les actions qui seront prises afin de pouvoir concrétiser la

paix sociale».

Le Premier secrétaire a, par ailleurs, assuré que «la crise sanitaire a démontré que plus de 60% de l'économie nationale repose sur le secteur informel». « Le Maroc doit impérativement sortir de cette situation, en généralisant l'identifiant fiscal et en institutionnalisant la protection sociale, puisque les Marocains sont désormais conscients de l'importance de la sécurité sociale et de l'adhésion aux caisses de retraite», a-t-il lancé.

Pour ce qui est du déconfinement, le leader du parti de la Rose a rappelé qu'il faut distinguer confinement et état d'urgence sanitaire, avant d'appeler à continuer à appliquer les mesures de l'état d'urgence mais mettre fin au confinement. Il a, dans ce sens, mis en avant la nécessité de redémarrer rapidement la vie économique. «L'Etat ne pourra pas continuer à verser des aides financières aux familles touchées par la pandémie, puisque ses revenus ont considérablement baissé notamment sur le plan des impôts, des taxes douanières, du tourisme, des transferts des MRE, etc.», a-t-il expliqué.

S'agissant des aides financières destinées aux familles touchées par la pandémie et les critiques évoquant les irrégularités dans leur distribution, le dirigeant socialiste a assuré que «les ministères de l'Intérieur et des Finances ont respectivement fait du bon travail en dépit de l'absence d'un registre social unique». «Ils ont réussi dans une large mesure à acheminer cette aide sociale aux personnes nécessiteuses», a-t-il dit tout en précisant qu'il existe bien évidemment quelques exceptions. «Dans ce cas, il faut que le Parlement ouvre des enquêtes, en particulier les groupes parlementaires, pour faire taire les critiques une fois pour toutes», a-t-il estimé. Selon lui, le Parlement doit jouer pleinement son rôle dans le domaine législatif, car «il est inadmissible que la loi concernant le registre social unique reste dans les placards de la Chambre des conseillers», a-t-il expliqué, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place ce registre le plus tôt possible.

Répondant à une question concernant le gouvernement d'union nationale, Driss Lachguar a souligné que son appel à la constitution d'un tel gouvernement intervenait dans un contexte marqué par la propagation du coronavirus. «Et si les choses ne s'arrangent pas à l'avenir, la formation d'un gouvernement d'unité nationale serait inévitable», a-t-il dit. « Le Maroc n'a pas connu de polarité concernant les mesures prises depuis le début de la crise sanitaire et ensemble, nous avons constitué un bloc national derrière Sa Majesté pour lutter



Nous considérons qu'il faut entamer le dialogue avec les syndicats en vue de les impliquer dans les décisions et les actions qui seront prises afin de consolider la paix sociale

contre le virus», a-t-il ajouté, tout en précisant qu'il avait auparavant expliqué que pour faire face à la crise, il fallait unir les rangs et laisser de côté le principe de majorité et opposition.

A propos du projet de loi n° 22.20 relatif aux réseaux sociaux et qui a récemment fait l'objet d'une large controverse, le Premier secrétaire a tenu à rappeler que «pour tout projet de loi ou texte réglementaire qui va à l'encontre du référentiel de l'USFP en matière des droits de l'Homme, le parti sera le premier à s'y dresser contre». «L'USFP ne peut envisager de discuter d'un texte qui ne respecterait pas son référentiel historique». Il a, par ailleurs, déploré le fait que le parti majoritaire et son chef ont voulu exploiter politiquement le débat sur ce projet de loi. «Le chef du gouvernement, en prétendant lors d'une réunion de son parti à Fès, que l'USFP n'est pas un parti démocratique, a passé sous silence toute l'histoire des luttes et des sacrifices de l'USFP et de ses militants pour la démocratie et les libertés dans notre pays», a-t-il martelé. Et de préciser: «La différence entre nous et eux, c'est que ce sont l'avenir et les intérêts de notre pays qui comptent pour nous et non pas les calculs politiques étriqués». Le dirigeant socialiste a, dans ce sens, expliqué que l'USFP a toujours été un parti responsable qui met les intérêts du pays avant les siens. «L'expérience de l'Alternance consensuelle en est la parfaite preuve. Tout le monde sait que feu Abderrahmane El Youssofi avait accepté de diriger le gouvernement en 1998 à un moment où le pays était au bord de la crise cardiaque»,

a-t-il soutenu. Selon lui, «le parti qui dirige le gouvernement doit être responsable et ne doit pas gérer la chose publique avec opportunité». « On ne peut pas assumer la responsabilité et en même temps tenir un discours de l'opposition », a-t-il insisté. Et d'enchaîner: « Notre parti a toujours été responsable à l'époque du gouvernement de Si Abderrahmane et dans tous les gouvernements auxquels il a pris part. Nous avons toujours assumé la responsabilité et pris des décisions importantes parfois délicates, mais tout ce qui comptait pour nous, c'était l'intérêt du pays et non celui du parti ». «Et c'est justement pour cette raison, poursuit-il, que le parti a refusé toute discussion concernant les alliances, qu'elles soient fondées sur des motifs idéologiques ou politiques ». «Nous estimons que le Maroc a aujourd'hui besoin de l'unité de sa classe politique pour faire face aux douloureuses répercussions de la pandémie », a-t-il réitéré.

Le Premier secrétaire a, d'autre part, révélé que l'ancien chef du gouvernement Abdelilah Benkirane, s'était farouchement opposé à la participation de l'USFP au gouvernement en 2016, sans pour autant donner d'explications sur cet acharnement à l'égard du parti de la Rose. Il a, en outre, souligné que l'USFP ambitionne de remporter les prochaines élections de 2021, car, pour lui, la raison d'être d'un parti politique est d'arriver au gouvernement pour prendre part à la gestion des affaires publiques.

Lors de cet entretien avec Chouf TV, le leader ittihadiste a également évoqué une question qui a créé une grande polémique dans notre pays qui n'est autre que la retraite des ministres. Il a, en ce sens, exhorté le chef du gouvernement à dévoiler les noms des ex-ministres qui ont déposé des demandes pour bénéficier de cette manne et ceux qui ont refusé de le faire. Pour Driss Lachguar, le chef du gouvernement se doit de révéler la vérité à propos de ce sujet. «Surtout quand on sait que son parti, le PJD, avait instrumentalisé ce sujet de manière populiste contre Fathallah Oualalou lorsqu'il était ministre des Finances et de l'Economie. Le Premier secrétaire est allé plus loin en soulignant que le chef du gouvernement ne doit pas se limiter à répondre à ses remarques, mais «il doit, dans cette conjoncture de crise sanitaire, mettre fin à cette absurdité et émettre un signal clair aux catégories sociales défavorisées en prenant des mesures essentielles qui peuvent paraître révolutionnaires, mais qui en réalité sont indispensables pour l'avenir du pays», a-t-il conclu.

Mourad Taabet et Mehdi Ouassat



L'USFP ne peut envisager de discuter d'un texte qui ne respecterait pas son référentiel historique

Baccalauréat

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué samedi que les tableaux des spécifications ont été rajoutés aux documents des cadres de référence des examens du baccalauréat.

Ces tableaux spécifiques à chaque matière précisent les chapitres sur lesquels vont porter les épreuves du baccalauréat de l'année scolaire 2020, précédemment publiés sur les sites électroniques du ministère, précise dans un communiqué la même source notant que ces tableaux ont été envoyés aux candidats au baccalauréat par courrier électronique via "Taalim.ma". Pour consulter ces documents, le ministère invite les candidats à les télécharger sur le site électronique www.men.gov.ma ou à travers l'accès au courrier électronique personnel "Taalim.ma".



Triche aux examens

Le service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir a déferé, vendredi matin, devant le parquet compétent, un individu de 25 ans pour implication présumée dans une affaire de possession et de trafic d'appareils informatiques sophistiqués utilisés dans la triche aux examens scolaires.

Le suspect, indique dans un communiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a été interpellé à bord de son véhicule personnel dans la zone de Tikiouine dans la banlieue d'Agadir en possession de marchandises régies par les définitions de l'origine, en l'occurrence des équipements électroniques, dont des appareils de communication portables de contrebande utilisés dans la fraude scolaire.

Le prévenu fait l'objet d'une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer la provenance des équipements saisis et délimiter les ramifications éventuelles de cette affaire.

Forum national sur le e-learning

Un outil au service de l'amélioration de la formation continue des enseignants



L'enseignement à distance est devenu un outil efficace de nature à améliorer la formation continue des enseignants au Maroc, ont souligné les participants au 1er Forum national de la formation et de l'enseignement à distance organisé du 1er au 4 juin courant.

"Vu ses nombreux avantages, notamment un gain considérable de temps et la réduction du coût des formations, l'enseignement à distance s'est avéré un outil efficace pour l'amélioration de la formation continue des enseignants", ont-ils précisé lors de cette rencontre virtuelle organisée par la Coordination régionale de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la Terre (AESVT).

L'enseignement à distance est une réponse adéquate aux contraintes liées à la formation continue en présentiel, ont-ils ajouté, relevant que cette forme d'enseigne-

ment réduit les besoins en regroupement, qui sont onéreux pour le système éducatif, ainsi que l'écart temporel entre l'apprentissage de nouvelles méthodes pédagogiques et leur mise à l'essai en classe.

Les participants ont, en outre, estimé que par son caractère souple, l'enseignement à distance est le mode de formation qui semblerait le mieux adapté au contexte de la formation continue au Maroc.

Organisée en partenariat avec l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech, l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi, le Centre régional des professions de l'éducation et de la formation, l'École normale supérieure de la cité ocre, la Faculté des sciences Sémalila, cette rencontre a permis de partager les techniques d'enseignement à distance et présenter des recommandations et propositions, qui seront soumises au ministère de

tutelle dans la perspective de l'élaboration d'une future stratégie d'enseignement dans ce domaine.

Encadré par des experts, des chercheurs et des acteurs pédagogiques représentant les différentes régions du Royaume, le forum a été marqué par l'organisation d'un webinar sous le thème "L'utilisation de la technologie numérique dans l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre".

Les débats lors de ce webinar ont été axés notamment sur "La transformation numérique dans le secteur de la formation et de l'éducation", "La citoyenneté numérique, l'éducation et l'enseignement des SVT à l'ère du numérique", "L'intégration de la technologie dans l'enseignement des SVT", "L'apprentissage et la formation à distance et la didactique des SVT", et "L'enseignement à distance : la dimension psychopédagogico-sociologique".

Chichaoua à l'heure de l'éducation non formelle

La Direction provinciale de l'éducation nationale à Chichaoua a annoncé avoir lancé un appel à proposition de projets en matière d'éducation non formelle au titre de l'année scolaire 2020-2021, au profit des associations de la société civile actives dans ce domaine.

Ainsi, la direction a-t-elle mis à la disposition des associations concernées un dossier relatif à l'appel à manifestation de projets dans le domaine de l'éducation non formelle-deuxième chance.

Elle a, dans ce sens, appelé les associations désirant participer à retirer le dossier de demande de subvention à partir du portail de la direction et l'envoyer par la suite à l'adresse électronique (enf.chichaoua@gmail.com) ou bien le déposer au bureau d'ordre et ce, durant la période allant du 04 au 26 juin 2020.

Ce dossier de demande de subvention comprend le dossier juridique de l'association (statut, reçu de dépôt légal, liste des membres du bureau de l'association, procès-verbal de la dernière assemblée générale et les derniers rapports moral et financier).

L'annonce de cet appel à proposition de projets s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu par la Direction provinciale de l'éducation nationale de Chichaoua avec des associations opérant dans le domaine de l'éducation non formelle, en vue de la réinsertion dans le système éducatif des enfants et des adolescents (âgés entre 8 et 16 ans), non scolarisés ou ayant abandonné leurs études.

Les NTIC prennent leurs quartiers dans les administrations publiques



Considérée comme un atout potentiel d'efficacité et un gage d'amélioration de la qualité du service offert aux usagers, la digitalisation nécessite désormais une réflexion autour des moyens à même d'assurer sa pérennité au sein des administrations publiques, a souligné le secrétaire général du département de la Réforme de l'administration au ministère

de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Ahmed Laamoumri.

"Contraintes d'accélérer la transformation digitale et de repenser leur mode de fonctionnement à l'ère du nouveau coronavirus (Covid-19), les administrations publiques ont besoin de capitaliser sur les avancées opérées pendant cette crise sanitaire et de les pérenniser sur le long terme", a-t-il estimé dans un entretien accordé à la MAP.

"Nous ne pouvons plus revenir en arrière puisque la transformation numérique est irréversible. Dès lors, les administrations sont appelées à se réinventer, se transformer et opter pour une dématérialisation de leur fonctionnement interne et vis-à-vis de leurs relations avec leurs partenaires, les usagers et les citoyens en général", a-t-il jugé.

Face à cette évolution irréversible, le responsable a appelé les administrations à renforcer davantage l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de s'adapter rapidement et opérer leur transformation numérique.

Il a aussi relevé que la crise sanitaire liée au Covid-19 a accéléré la transformation numérique au sein des administrations publiques qui ont été obligées d'encourager et de consolider leurs systèmes d'information afin de répondre aux attentes des citoyens.

Pour éviter les longues files d'attente devant les guichets ou les attroupements dans les différentes institutions du Royaume, et pour faciliter l'échange de

documents administratifs, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration a lancé plusieurs initiatives, en collaboration avec l'Agence de développement du digital (ADD), visant à accompagner le travail à distance des administrations, a fait observer le secrétaire général.

Bureau d'ordre digital, guichet électronique des courriers, parapheurs électroniques, les administrations et établissements publics peuvent désormais gérer électroniquement les flux des courriers entrants et sortants, automatiser le traitement des courriers et dématérialiser complètement la signature des documents administratifs, a-t-il expliqué.

Quelque 700 administrations, y compris les ministères, certaines communes et des établissements publics ont adhéré à cette plateforme digitale nationale, destinée aux usagers des organismes publics en leur permettant de déposer, d'une manière électronique et sécurisée, des courriers auprès de ces organismes, a-t-il ajouté.

Abordant les autres mesures entreprises depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, visant à assurer la continuité des services publics, tout en préservant la santé et la sécurité des fonctionnaires, des employés et des usagers contre la propagation du virus, il a indiqué que le département de la Réforme de l'administration a élaboré un guide méthodologique de travail à distance pour les administrations publiques, entre autres.

Ce guide définit les concepts de travail à distance, ses objectifs et les différents

types. Il comprend un ensemble de directives et de bonnes pratiques qui doivent être mises en place par les administrations publiques ainsi que les engagements de l'administration et du fonctionnaire à respecter pour assurer la sécurité du système d'information, a-t-il expliqué.

Afin d'assurer la pérennité de la E-administration et la continuité des services publics, le responsable a souligné notamment l'impératif d'institutionnaliser le télétravail, en le dotant d'un fondement juridique. Ainsi, un projet de décret qui régit cette nouvelle activité a été soumis au secrétariat général du gouvernement et il est actuellement en cours d'examen avec l'ensemble des administrations, a rappelé Ahmed Laamoumri.

Il a aussi fait savoir que toutes les administrations publiques préparent des plans d'action de transformation numérique visant à dématérialiser les procédures à l'horizon de cinq ans.

De son côté, Samia Chakri, directrice des Systèmes d'information au même département, a indiqué que "l'accélération du processus de digitalisation requiert des administrations publiques une préparation, un redéploiement et une formation des ressources humaines sur le digital, ainsi qu'une orientation vers une même vision et ce, afin de servir l'usager où qu'il soit et à tout temps".

Elle s'est par ailleurs attardée sur les services mis en ligne par le département notamment en vue d'améliorer les relations administration/usagers et renforcer la transparence dans les services publics dont: "Emploi public", "Service public", "Chikaya.ma", "Idarati MAPS", "Chafafiya.ma", "Calcul pensions" et "Calcul salaires".

A travers le portail "Emploi public", les candidats peuvent désormais déposer en ligne leurs dossiers de candidature et postuler aux offres de recrutement sans besoin de se déplacer, a indiqué Mme Chakri, notant que 20.000 comptes ont été créés jusqu'à aujourd'hui, tandis que le nombre de visiteurs s'est chiffré à 23.000 par jour.

S'agissant du portail "Chikaya.ma", depuis son lancement officiel en janvier 2018 jusqu'au mois de mars, 300.000 réclamations ont été reçues, tandis qu'une forte évolution des plaintes déposées a été enregistrée du mois de mars au mois de mai avec 200.000 réclamations, soit durant la crise du Covid-19.

Pour ce qui est de l'application mobile "Idarati MAPS" qui comporte 16.000 points, elle permet la géolocalisation des services publics (administrations, guichets, établissements publics...) sur la carte du Maroc, en facilitant aux usagers l'accès aux adresses des lieux d'accomplissement de leurs procédures et démarches administratives, a-t-elle expliqué.

Elle a également souligné la mise en place du portail web "chafafiya.ma" destiné au dépôt, au traitement et au suivi des demandes d'accès à l'information de façon électronique.



La digitalisation nécessite désormais une réflexion sur les moyens à même d'assurer la pérennité du projet d'administration électronique

Maintien de l'autorisation spéciale d'exportation des médicaments fabriqués localement

Pour mettre fin à la levée de boucliers des opérateurs, le ministère de la Santé opte pour la communication



A l'initiative du ministère de la Santé, une série de rencontres a fait suite, depuis le 27 mai dernier, à la levée de boucliers des opérateurs du secteur contre les décisions prises par ce département en matière d'exportation des médicaments fabriqués localement.

Étalées sur 10 jours, ces rencontres inscrites dans le cadre

des mesures préventives et proactives entreprises par le Royaume en vue d'endiguer la propagation du Covid-19 ont été marquées par la participation de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique, des Entreprises du médicament du Maroc, de l'Association marocaine du médicament générique, du Conseil de l'Ordre des phar-

maciens, du Conseil de l'Ordre des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR), ainsi que de plusieurs groupes pharmaceutiques, indique vendredi un communiqué du ministère.

Lors de ces rencontres, la Direction du médicament et de la pharmacie a mis en avant les mesures préventives prises par le ministère pour préserver la santé

des citoyens, en assurant un stock de réserve suffisant de médicaments, soulignant que ces rencontres se veulent l'occasion de mettre en évidence tous les efforts consentis par le secteur pharmaceutique, précise la même source.

Conscient de la place qu'occupe le médicament marocain dans différents pays en particulier ceux d'Afrique, le ministère a permis au secteur pharmaceutique de relancer l'activité économique du pays et ouvrir de nouveaux horizons, en maintenant l'opération d'exportation des médicaments, sous condition de l'obtention d'une autorisation spéciale d'exportation.

Pour simplifier la mise en oeuvre de cette décision, la Direction du médicament et de la pharmacie a procédé à la numérisation des procédures et des mesures administratives pour les demandes et le retrait des licences d'exportation de médicaments via le portail électronique de la direction dans un délai maximum de trois jours sans

avoir besoin de se déplacer au siège de la direction, et ce afin de renforcer la confiance entre l'administration et les acteurs du secteur pharmaceutique.

Les représentants du secteur ont, de leur côté, salué le rôle important joué par le ministère de la Santé avec d'autres établissements gouvernementaux dans l'effort de lutte contre la pandémie, exprimant "leur soutien inconditionnel à l'appel de la nation". Ils ont, également, mis l'accent sur les efforts massifs déployés pendant des années par l'industrie pharmaceutique nationale afin de se positionner et de conquérir plusieurs marchés étrangers, en particulier africains.

Selon la même source, toutes les réunions ont été marquées par la proposition d'un certain nombre de recommandations afin d'encourager l'exportation des médicaments dans l'avenir, et la conquête de nouveaux marchés dans le cadre d'une approche participative entre le ministère de tutelle et l'ensemble des intervenants dans le secteur.

Les cliniques privées reprennent leurs biens

Récupération des équipements mis à la disposition du ministère de la Santé

L'Association nationale des cliniques privées (ANCP) a été invitée à récupérer les équipements qu'elle avait précédemment mis à la disposition du ministère de la Santé et des citoyens marocains en réponse aux instructions Royales appelant à mobiliser toutes les ressources et les énergies disponibles pour faire face à la pandémie du coronavirus et à ses conséquences.

A cette occasion, l'association tient à « mentionner le travail sérieux et responsable qui a caractérisé la relation entre les secteurs de la santé public, privé, et militaire, et entre l'Association des cliniques privées et le ministère de tutelle, le ministère de l'Intérieur, et les directions régionales ou autres.

Il convient de noter que les cliniques privées ont répondu à l'appel de la nation en se mobilisant avec dévouement et de diverses manières. Leurs actions ont couvert trois axes.

Le premier axe concerne les ressources et les équipements des hôpitaux et centres de santé publics. Dans ce cas, les visites organisées à l'hôpital de Sidi Moumen, Mediouna et Moulay Youssef ont relevé un manque d'équipements de réanimation et de soins intensifs ainsi qu'un manque au niveau des ressources humaines médicales. Pour remédier à ce besoin en respirateurs et moniteurs, la commission formée par l'ANCP a mobilisé plusieurs cliniques qui ont décidé de mettre leur matériel à la disposition de la population. « En 48h, une quarantaine de respirateurs ont été placés dans les centres hospitaliers à Ca-

ablanca (11 respirateurs et 13 moniteurs avec d'autres matériels médicaux pour équiper l'hôpital de Sidi Moumen et 20 lits de réanimation ont été installés à l'hôpital Moulay Youssef).

En ce qui concerne les ressources humaines, la commission a vu qu'il serait judicieux de mobiliser le personnel paramédical de la santé publique et d'établir des listes de médecins volontaires du secteur privé pour renforcer les ressources médicales en cas de besoin ou d'expansion de l'épidémie.

L'Association marocaine des anesthésistes réanimateurs a aussi mobilisé plusieurs réanimateurs et des équipes pour le soutien de la couverture médicale des centres hospitaliers (20 anesthésistes réanimateurs du secteur libéral ont travaillé dans les services de réanimation du CHU Ibn Rochd en étroite collaboration avec leurs collègues du public).

La commission a décidé également de centraliser les patients atteints du coronavirus, lors de la première phase de la pandémie, dans les hôpitaux et centres publics en réservant les cliniques pour les phases suivantes de la propagation.

Voici par ailleurs la liste des cliniques qui se sont préparées à ouvrir leurs portes pour accueillir les patients atteints du coronavirus (clinique Yasmine : 18 lits - 6 lits de réanimation, clinique Anoual : 24 lits - 7 lits de réanimation, clinique la Ville verte: 60 lits - 6 lits de réanimation - 13 de soins intensifs, clinique Maarif : 30 lits - 8 lits de réanimation - 4 de soins intensifs, polyclinique Ziraoui :

183 lits - 12 lits de réanimation - 10 de soins intensifs, clinique de L'oeil : 30 lits - 3 lits de réanimation - 5 de soins intensifs, soit un total de : 345 lits - 42 lits de réanimation - 32 de soins intensifs).

Par ailleurs, les cliniques Vinci et Anoual se sont portées volontaires pour traiter 130 patients atteints dès la première phase.

Sur Rabat, quatre cliniques ont été équipées et mises à la disposition du ministère de la Santé pour le traitement des patients Covid-19, alors qu'à Fès, tous les lits de réanimation ont été recensés et mis à la disposition des citoyens.

A Marrakech, une trentaine de respirateurs ont été mis à disposition avec une clinique de garde par jour et à Tanger, un hôtel a été équipé de matériel médical et de ressources humaines (toutes les cliniques ont participé au recrutement et à la formation de plusieurs médecins généralistes).

Concernant le deuxième axe, à savoir la prise en charge des patients, un certain nombre de cliniques s'est occupé des actes, pathologies et suivi médical des patients non atteints et des femmes enceintes.

A Casablanca, les cliniques Ghandi et Yasmine se sont occupées de 300 accouchements et 40 césariennes envoyés par l'hôpital Hay Hassani qui a pu libérer ses lits pour les patients Covid-19.

D'autres cliniques ont ouvert leurs portes pour soigner les malades non Covid-19 transférés de l'hôpital pendant la phase 2, comme par exemple la clinique Dar Salam et la cli-

nique cardiologique de Californie.

S'agissant de la formation des ressources médicales et paramédicales, plusieurs cliniques ont initié la formation de leurs équipes médicales et paramédicales comme convenu lors de la réunion du 16 mars 2020 avec la déléguée de la santé de la région de Casablanca.

En ce qui concerne le traitement et le suivi des maladies chroniques et graves, l'ANCP attire l'attention des citoyens atteints et qui ont arrêté leur suivi médical tout au long du confinement, à la gravité de cette situation qui met leur vie en danger. Pour cela, l'ANCP est en train d'établir un plan de sensibilisation pour inciter cette population à reprendre les consultations et le suivi médical tout en lui assurant que les cliniques ont mis en place toutes les mesures d'hygiène nécessaires à leur sécurité et à leur bien-être.

L'association est fière de ses réalisations et de ses actions menées pour contrer la pandémie. Elle remercie les directeurs des cliniques et leurs staffs médicaux et paramédicaux pour leur mobilisation et leur sens civique malgré les difficultés financières qu'a connues ce secteur avec une baisse conséquente de son activité qui a atteint les 40 % à 90 % selon les disciplines.

Elle réitère son engagement envers le pays et la population en déclarant qu'elle ré pondra toujours présent à son devoir de servir ce pays en étroite collaboration avec le secteur public en vue d'améliorer le service de santé marocain et de le rendre accessible à tout le monde.

Distribution de kits alimentaires et d'hygiène à Khénifra



Un total de 1.200 kits alimentaires et de produits d'hygiène, destinés à améliorer la santé de la mère et de l'enfant, ont été distribués à des femmes enceintes et nouveau-nés issus de la commune d'Aguelmous (Khénifra) dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Cette contribution de l'INDH qui intervient dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales de la province de Khénifra pour faire face aux répercussions socioéconomiques induites par la propagation du Covid-19, s'inscrit dans le cadre du programme "Impulsion du capital humain des générations montantes" de la troisième

phase de l'INDH qui ambitionne à travers ce programme d'améliorer la nutrition et la santé de la mère et de l'enfant.

Un total de 800 femmes enceintes et de 400 nouveau-nés de la commune rurale d'Aguelmous ont ainsi bénéficié de kits de denrées alimentaires de base et de fournitures paramédicales et de produits d'hygiène de nouveau-nés dans le cadre de cette initiative qui s'est déroulée en coordination avec l'Association Atlas de soutien aux unités médicales mobiles, qui a été chargée de l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit de ces femmes enceintes quant à l'importance de la santé et de la nutrition maternelle et in-

fantile et du suivi de la grossesse, à l'encouragement des femmes enceintes à se rendre dans les maternités pour accoucher, à l'importance de l'allaitement maternel, ainsi qu'à la nécessité de respecter en permanence les conditions de santé et d'hygiène.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la Division de l'action sociale (DAS) à la province de Khénifra, Mohamed Ziani, a affirmé que cette initiative qui concerne les femmes enceintes et les nouveau-nés dans le monde rural, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation tous azimuts que connaît le Royaume pour faire face à la pandémie du Covid-19, relevant qu'une

attention particulière a été accordée à cette opération, de manière à restreindre les listes de personnes ciblées en coordination avec les autorités locales compétentes, et pour déterminer les produits qui seront distribués à ces femmes et nouveau-nés, le but étant d'assurer une contribution efficace de l'INDH au renforcement et à la protection de la santé de la mère et de l'enfant, en particulier dans les zones montagneuses profondes.

Après avoir salué le rôle de premier plan joué par les autorités de la province de Khénifra dans la lutte contre le Covid-19, il a fait savoir que cette initiative vient couronner un ensemble de projets programmés dans le cadre de l'INDH dans la province de Khénifra conformément aux efforts de lutte contre les effets engendrés par la pandémie du coronavirus dans la mesure où des montants supplémentaires ont été débloqués dans le cadre de l'INDH pour le soutien aux centres d'accueil sociaux situés dans l'ensemble du territoire de la province, particulièrement, le centre de transfusion sanguine, le centre d'accueil pour les sans-abri, le centre pour enfants abandonnés, les maternités, afin d'assurer la continuité et la qualité des services fournis par ces institutions à la lumière du confinement adopté par le Royaume pour circonscrire l'épidémie.

Il convient de noter que l'INDH a été fortement impliquée dans la province de Khénifra dans la lutte contre les répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus, à travers l'acquisition d'équipements paramédicaux au profit de plusieurs centres de santé et d'un bus pour faciliter l'accès des patients atteints d'insuffisance rénale dans le monde rural au centre de transfusion sanguine de la ville.

Azrou se dote d'un marché pilote de bétail

Le premier marché pilote de bétail au niveau national a été ouvert, samedi à Azrou, aux éleveurs dans le respect des conditions de santé et de prévention recommandées par le ministère de la Santé en ces temps de Covid-19.

Le directeur régional de l'agriculture de Fès-Meknès, Kamal Hidane, a mis, à cette occasion, l'accent sur l'importance de cette structure, première du genre au niveau national, ajoutant que le choix d'Azrou est motivé par le fait que Fès-Meknès est une région d'élevage par excellence avec ses 3,7 millions de caprins et ovins.

Selon lui, l'ouverture de ce marché à Azrou, province connue en tant que destination de prédilection pour les éleveurs, intervient en réponse à une demande de ces derniers, ajoutant que cette structure a été aménagée dans le cadre d'un partenariat entre le ministère

de l'Agriculture, la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader) et les autorités locales.

Elle intervient également dans le cadre de la mise en application de la stratégie "Génération Green 2020-2030", qui se veut "très ambitieuse" et fixe des objectifs de développement assez diversifiés qui touchent le monde rural et agricole, a souligné le responsable régional. Le premier vice-président de Comader, Rachid Benali, a indiqué que l'ouverture de ce marché fait suite aux requêtes des éleveurs qui ont été fortement affectés par la pandémie du Coronavirus, en ce sens qu'ils ne disposaient plus de lieux de vente, ajoutant que la nouvelle structure répond à toutes les normes sanitaires et de prévention.

L'ouverture du marché samedi, alors qu'il ouvre d'habitude chaque mardi, vise à permettre



aux éleveurs de se familiariser avec les nouvelles mesures de sécurité et de prévention mises en place pour éviter toute éventuelle contamination au Covid19, a expliqué M. Benali, ajoutant qu'en cas de succès de cette première expérience, elle sera généralisée aux au-

tres régions du Royaume dans le cadre de la stratégie "Green Generation".

Le directeur général de l'Office national du conseil agricole, Jawad Bahajji, a indiqué, quant à lui, que le marché d'Azrou constitue une expérience pilote au niveau nation-

nal qui ouvrira la voie à d'autres initiatives similaires dans d'autres régions, ajoutant que l'office intervient dans ce cadre pour renforcer l'orientation des agriculteurs sur les plans sanitaire et de prévention à l'approche notamment de l'Aid Al Adha.

Le Maroc porte-voix de l'Afrique

Le Royaume représentera le continent au Comité consultatif du Sommet alimentaire de l'ONU

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, ainsi que le représentant permanent du Liberia ont été désignés vendredi par le Groupe africain pour représenter le continent au Comité consultatif de haut niveau du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, qui sera organisé l'an prochain par le Secrétaire général de cette organisation, António Guterres.

Cette instance sera chargée de générer l'élan politique et opérationnel, en appui au processus préparatif piloté par l'envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet, Dr. Agnes Kalibata, du Rwanda.

Le Comité sera présidé par Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies et sera constitué de deux représentants de chaque région, à savoir le Maroc et le Liberia pour l'Afrique; la France et l'Italie pour l'Europe de l'Ouest; la Chine et les Emirats Arabes Unies pour l'Asie Pacifique; la Hongrie et la Russie pour l'Europe de l'Est; ainsi que l'Argentine et Antigua et Barbuda pour

l'Amérique latine et les Caraïbes.

Cette désignation traduit l'expertise avérée, l'engagement et les avancées du Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en matière de questions liées à l'agriculture génératrice d'emplois, à la sécurité alimentaire dans le continent africain, et au développement socioéconomique durable et inclusif. Elle conforte le cheminement d'une série d'actions que le Royaume a entreprises sur la question du développement durable, l'action climatique, la protection de la biodiversité, la gestion de l'eau et la promotion des énergies renouvelables surtout pour les pays africains.

En outre, la nomination du Maroc traduit la confiance dont il jouit auprès des pays africains ainsi que le rôle leader qu'il joue sur la scène continentale et régionale dans le domaine de la sécurité alimentaire, marqué notamment par les accords bilatéraux signés dans ce domaine avec plusieurs pays africains lors des visites du Souverain sur le continent.

L'alimentation joue désor-



mais un rôle déterminant dans la réponse aux grands enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux du monde. Le Sommet de l'ONU des systèmes alimentaires devra créer un cadre politique et des outils pratiques pour concevoir les stratégies de transformation des systèmes alimen-

taires et développer de nouveaux modèles de gouvernance alimentaires dans le monde à l'horizon de 2030.

Les personnalités désignées audit Comité devront faire preuve de leadership pour la promotion de l'Agenda 2030 du développement durable et se

chargeront de représenter les intérêts, les opinions et les préoccupations de leurs groupes régionaux, pour tenir un engagement multilatéral en faveur des systèmes alimentaires, en impliquant les opérateurs clés du monde scientifique et du secteur privé.

Baisse du nombre des cartes de presse distribuées

2.928 en 2020 contre 3016 en 2019



Le nombre des bénéficiaires des cartes de presse professionnelles au titre de l'année 2020 a atteint 2.928, dont 831 journalistes femmes et 2.097 journalistes hommes, a annoncé le Conseil national de la presse (CNP).

La Commission de la carte de presse professionnelle a traité 3.673 demandes et en a

approuvé 2.928 qui remplissent les conditions légales, a indiqué le CNP dans un communiqué.

Selon le communiqué, 648 des bénéficiaires de la carte de presse professionnelle travaillent à la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT), dont 420 journalistes hommes et 228 journalistes femmes, 1.006

dans la presse électronique (747 journalistes hommes et 259 journalistes femmes), 559 dans les journaux papier (411 journalistes hommes et 148 journalistes femmes), 79 à 2M (53 journalistes hommes et 26 journalistes femmes), 239 à l'Agence marocaine de presse (MAP) (167 journalistes hommes et 72 journalistes femmes) et 79 à Medi1TV (45 journalistes hommes et 34 journalistes femmes).

Les cartes professionnelles ont également été accordées à 83 journalistes des radios privées (55 journalistes hommes et 28 journalistes femmes), 25 sociétés de production (16 journalistes hommes et 9 journalistes femmes), 87 journalistes indépendants (Freelance) (62 journalistes hommes et 25 journalistes femmes) et 123 journalistes honoraires (121 journalistes hommes et deux journalistes femmes).

En 2019, le nombre total de titulaires de la carte de presse professionnelle avait atteint 3.016.

Le Covid-19 déserte 75 prisons

Le pénitencier "Tanger 1" encore infecté

Soixante-quinze établissements pénitentiaires sont désormais indemnes du nouveau coronavirus, tant chez les détenus que parmi les fonctionnaires, a annoncé, vendredi, la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) dans un communiqué.

Pour la prison locale "Tanger 1", la DGAPR affirme que 48 des 66 détenus déclarés contaminés ont complètement guéri, tandis

que 14 détenus sont en quarantaine en attendant les résultats des tests qu'ils ont subis, et ce après avoir terminé le protocole de traitement.

Un seul cas est toujours sous traitement, alors que deux détenus sont décédés et deux autres ont été libérés, précise la Délégation.

Elle note que 15 fonctionnaires parmi les 26 contaminés se sont rétablis, alors que 11 se trouvent encore en quarantaine.





L'épidémie accélère sa progression en Amérique latine

La pandémie de coronavirus s'approche des 400.000 morts dans le monde, accélère sa progression en Amérique latine, entraînant une crise économique qui a contraint l'Opep et la Russie à s'entendre pour prolonger leurs restrictions de production de pétrole.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés au sein de l'Opep+, dont le premier est la Russie, se sont accordés samedi pour prolonger d'un mois la réduction de production auxquels ils s'astreignent depuis début mai, selon le ministre de l'Énergie des Émirats arabes unis.

La pandémie de nouveau coronavirus a fait au moins 397.179 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 19H00 GMT.

La propagation du virus s'est notamment

accélérée en Amérique latine. Le Brésil est depuis jeudi le troisième pays le plus endeuillé au monde (35.930 morts), derrière les États-Unis (109.791 décès) et le Royaume-Uni avec 40.465 morts.

Malgré cela, le gouverneur de Rio de Janeiro a annoncé l'assouplissement à partir de samedi des mesures de confinement. "Le Covid-19 est une chose terrible, beaucoup de gens sont morts, mais je crois qu'il y a eu assez de contaminations pour que la courbe retombe. Donc c'est le moment de tout ouvrir", disait à l'AFP un Carioca de 62 ans, Rodolfo Pereira.

La situation politique est toujours tendue au Brésil. Les autorités régionales de santé ont accusé samedi le gouvernement de Jair Bolsonaro de "rendre invisibles" les morts du coronavirus, après qu'un responsable du ministère de la Santé a mis en doute le bilan officiel.

Au Pérou, qui compte plus de 5.000 morts officiellement, le site du Machu Picchu met au point des protocoles pour rouvrir le 1er juillet la cité inca, joyau touristique du pays.

Le Pérou, second pays le plus touché d'Amérique latine par la pandémie de coronavirus derrière le Brésil, fait dans le même temps face à une pénurie d'oxygène médical.

Et au Panama, le gouvernement a ordonné samedi le retour au confinement dans la capitale et dans une province voisine après une flambée de cas de nouveau coronavirus, une semaine après l'assouplissement des mesures.

Autre point chaud, l'Afghanistan, pays très pauvre qui commence à manquer de lits d'hôpital.

"Nous avons des informations faisant état de morts suspectes, de gens enterrant des corps de nuit", a déclaré le gouverneur de Kaboul Mohammad Yakub Haidary. "Nous remplissons 10 à 15 ambulances de corps chaque jour".

En Iran, depuis un point bas touché le 2 mai, la hausse des nouveaux cas recensés de Covid-19 inquiète également les autorités, qui ont mis fin à tous les rassemblements, qu'il s'agisse de mariage, de deuil, ou de visite familiale, jusqu'à "nouvel ordre".

D'autres régions du globe profitent, elles, désormais d'une accalmie.

Les parcs nationaux d'Afrique du Sud, qui

accueillent chaque année plus de 6 millions de touristes, rouvriront lundi, après plus de deux mois sans visiteurs.

En Europe, la vie reprend aussi ses droits. La levée des restrictions s'est poursuivie samedi en France, où l'épidémie est désormais "contrôlée", selon les autorités sanitaires.

Lieu emblématique du pays et l'un des plus visités au monde, le château de Versailles, près de Paris, a rouvert samedi après plus de 82 jours de confinement. Avec masque obligatoire et nombre de visiteurs limité.

A Madrid, c'est le musée du Prado qui a rouvert, lui aussi pour un nombre limité de visiteurs.

"Je suis très ému d'être là à nouveau au jour de la réouverture, de pouvoir regarder ces tableaux qui m'ont tellement manqué", a dit à

l'AFP Alejandro Elizalde, un spécialiste d'histoire de l'art.

Quant au Danemark, il a annoncé samedi la réouverture à compter de lundi de ses piscines et salles de sport.

L'Irlande va procéder elle aussi dès lundi à des allègements, avec la réouverture de tous les commerces, hors centres commerciaux, en attendant la fin des restrictions de déplacements le 29 juin.

Samedi, de Londres à Sydney, des milliers de personnes ont bravé la pandémie - et défié les mesures de protection imposées - pour manifester contre le racisme et les brutalités policières, une indignation mondiale sans précédent déclenchée par la mort de George Floyd, asphyxié par un policier blanc fin mai à Minneapolis.

Le commerce de la Chine fait grise mine

Exportations en repli et importations au plus bas depuis 4 ans: la Chine a dévoilé dimanche des chiffres moroses pour son commerce en mai, au moment où la pandémie de coronavirus paralysait l'économie mondiale.

La Chine, premier pays touché par la maladie Covid-19, a vu ses exportations dans le rouge le mois dernier (-3,3% sur an), selon des chiffres publiés par les Douanes.

En avril, les exportations avaient connu un rebond surprise (+3,5%), après trois mois de recul.

Cette hausse avait largement été attribuée à un phénomène de rattrapage, après les difficultés rencontrées par les exportateurs au premier trimestre. Les mesures de confinement liées à l'épidémie avaient alors fortement perturbé le transport.

L'activité a depuis largement repris mais les entreprises peinent à remplir leurs carnets de commandes au moment où leurs principaux clients, en Europe et en Amérique du Nord, sont paralysés à leur tour par le virus.

Le géant asiatique a exporté dans le monde 70,6 milliards de masques entre mars et mai, selon un chiffre annoncé dimanche par Pékin lors d'une conférence de presse consacrée à l'épidémie.

Les analystes s'attendent toutefois à ce que la demande s'estompe à mesure que la situation sanitaire s'améliore dans le monde.

Pour leur part, les importations du géant asiatique ont de nouveau plongé en mai (-16,7% sur un an après -14,2% en avril).

Il s'agit de la plus mauvaise performance depuis janvier 2016.

Pour soutenir une économie à la peine et encourager la consommation, plusieurs provinces ou communes ont lancé des opérations commerciales à coup de bons d'achat ou de réduction.

La ville de Pékin a débuté samedi la distribution de coupons d'une valeur totale de 12,2 milliards de yuans (1,5 milliard d'euros) pour stimuler le pouvoir d'achat de ses habitants.

Conséquence logique de la chute des importations, l'excédent commercial de la Chine s'est accru en mai à 62,9 milliards de dollars (contre 45,3 milliards le mois précédent).

Fait inédit, le pays a renoncé le mois dernier à fixer un objectif de croissance pour cette année.



D'autres régions du globe profitent désormais d'une accalmie



Détecter le virus avant tout symptôme grâce aux accessoires connectés

Votre montre connectée, qui mesure déjà votre activité physique, est-elle capable de détecter la contamination au coronavirus avant l'apparition des symptômes?

Des chercheurs se demandent si les accessoires connectés ne pourraient pas servir à avertir leur porteur dans les tous premiers jours, cette période cruciale où une personne peut être contagieuse sans s'en douter. Le mois dernier, des scientifiques de l'Institut de neurosciences Rockefeller de la West Virginia University ont déclaré avoir créé une plateforme numérique capable de repérer le Covid-19, grâce à la bague connectée Oura et à un système d'intelligence artificielle.

Leur application prédit l'apparition des symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires) jusqu'à trois jours avant et avec 90% d'exactitude, assurent-ils.

L'Institut Scripps Research a de son côté mobilisé plus de 30.000 personnes pour participer à une étude visant à déterminer comment les accessoires pourraient repérer les porteurs asymptomatiques ou "pré-symptomatiques" de

la maladie.

Les appareils "ont le potentiel d'identifier les personnes contagieuses" malgré l'absence de symptômes, assure Jennifer Radin, une des épidémiologistes qui dirigent la recherche.

Cet institut a déjà démontré leur potentiel dans la prédiction de la grippe, d'après une étude publiée en janvier dans la revue *The Lancet*.

Les accessoires mesurent des "changements subtils", explique Jennifer Radin, peut-être plus précis et probants que les contrôles de température. Car "40% des gens qui attrapent le Covid-19 n'ont pas de fièvre", rappelle-t-elle.

Les appareils contrôlent par exemple la fréquence cardiaque au repos, un bon indicateur de début d'infection. "Nous voyons des changements (du pouls) 4 jours avant que quelqu'un n'ait de la fièvre", détaille la chercheuse.

Eric Topol, le directeur de l'Institut Scripps, estime que l'idée d'utiliser des accessoires est prometteuse "parce que 100 millions d'Américains portent une montre ou un bracelet connecté".

Mais l'étude n'apportera des résultats

concluants que si beaucoup de volontaires acceptent d'y participer.

La startup californienne Evidation tente quant à elle de mettre au point un algorithme d'alerte précoce à partir des accessoires connectés portés par 300 personnes très exposées au risque de contracter la maladie, avec l'aide financière du gouvernement et de la fondation Bill & Melinda Gates.

Cette recherche doit "permettre d'identifier de façon plus efficace quand et où les gens attrapent le nouveau coronavirus, et potentiellement faciliter des interventions en temps réel pour limiter la propagation et évaluer les résultats", indique Luca Foschini, cofondateur d'Evidation.

Une recherche similaire est en cours en Allemagne.

La médecine envisage de plus en plus le recours aux accessoires connectés dans le diagnostic, car ils peuvent surveiller la température corporelle, les rythmes cardiaque et respiratoire, le sommeil, l'activité physique et d'autres indicateurs.

Apple a lancé des études pour évaluer la ca-

pacité de l'Apple Watch à détecter les problèmes cardiaques.

Fitbit, son concurrent sur le créneau de la montre connectée, participe à 500 projets différents sur le cancer, le diabète, les maladies respiratoires et d'autres soucis de santé.

"Les montres et autres accessoires portés sur soi réalisent au moins 250.000 mesures par jour, ce qui en fait des appareils de suivi très puissants", note Michael Snyder, de l'école de médecine de Stanford.

Des chercheurs de cette université ont annoncé en avril leur participation à la recherche sur ce type d'objets connectés et différentes maladies, dont la Covid-19, en partenariat avec Scripps.

Michael Snyder espère que, dans un futur proche, les accessoires connecteront les humains avec les signes précurseurs d'une infection ou d'autres maux. "Quand vous vous demandez si vous avez des allergies ou si vous êtes en train de tomber malade, ces algorithmes pourront vous aider à déterminer si vous devriez rester à la maison parce que votre corps est en train de repousser un virus", prédit-il.

Après l'hôtel durant la pandémie, les sans-abri redoutent le retour à la rue en Angleterre

Avec le ralentissement de l'épidémie de nouveau coronavirus au Royaume-Uni, des milliers de sans-abri craignent de devoir retourner à la rue, après avoir été confinés dans des hôtels vidés de leurs clients pour leur éviter d'être contaminés.

Comme Lisa, une trentenaire qui vivait dans la rue, 15.000 personnes en Angleterre se sont vu proposer un hébergement d'urgence dans des hôtels fermés au public, dans le cadre d'un plan sans précédent du gouvernement conservateur lancé fin mars face à la propagation du virus.

Jusqu'ici, la jeune femme qui souffre d'une maladie chronique se contentait de dormir de temps à autre dans des refuges de l'association Glass Door. "Pouvoir dormir dans un lit, j'étais au septième ciel!", explique-t-elle à l'AFP par téléphone.

Mais alors que le gouvernement britannique commence à relâcher progressivement le confinement mis en place fin mars, Lisa est de plus en plus inquiète: sa chambre d'hôtel n'est réservée que jusqu'à fin juin.

Le programme lui a donné "une lueur d'espoir pour que les choses puissent changer, confie-t-elle,

alors que "quand on est à la rue, on a l'impression que ça ne finira jamais".

"Je fais confiance aux associations, elles ne nous remettront pas à la rue", ajoute-t-elle, "mais si on doit retourner dans le même type de logement temporaire qu'avant, l'histoire se répétera".

Alors que le nouveau coronavirus a déjà tué plus de 40.000 personnes testées positives au Royaume-Uni, le secteur associatif somme le gouvernement de clarifier ses intentions pour les sans-abri, particulièrement vulnérables à la maladie Covid-19.

"Renvoyer les gens à la rue ne devrait pas être une option, mais le temps presse pour trouver des alternatives", insiste Lucy Abraham, la responsable de Glass Door.

Il y a "des histoires incroyables de personnes qui ont vraiment saisi cette opportunité et montré qu'elles pouvaient prendre soin d'une location", souligne auprès de l'AFP Balbir Chatrik, de l'association pour jeunes sans-abri Centrepoint. "Mais beaucoup d'autres ont besoin d'un soutien intensif qui ne peut aller de pair qu'avec un logement stable".

La sévère crise économique engendrée par la pandémie et les nombreuses pertes d'emploi qui en sont le corollaire, risquent aussi d'accroître le nombre de sans-abri, nécessitant des mesures plus larges, selon les associations.

Dans une lettre adressée au gouvernement, elles se félicitent des mesures prises par les autorités, mais estiment qu'"il va falloir faire bien plus", d'autant plus qu'une deuxième vague de contaminations n'est pas à exclure.

Après des années d'austérité et de coupes dans les fonds alloués par le gouvernement aux autorités locales, chargées du mal-logement, le Royaume-Uni est confronté à une importante pénurie de logements à loyers modérés. En conséquence, le nombre de personnes sans domicile fixe s'est envolé de 141% au cours des dix dernières années, selon les associations.

Lors de la campagne pour les élections législatives de décembre qu'il a remportées haut la main, le Premier ministre conservateur Boris Johnson s'était engagé à mettre fin au mal-logement dans les cinq ans, grâce à une enveloppe de 650 millions de livres (731 millions d'euros).

Un engagement réitéré en mai par le ministre du Logement Robert Jenrick, qui a annoncé l'accélération de la construction de 6.000 nouveaux logements, dont plus de la moitié dans l'année à venir. "Ce gouvernement veut que plus personne ne dorme dans la rue, et nous avons maintenant une réelle opportunité de mettre en œuvre cette obligation morale", a-t-il alors dit.

Vendredi, le ministre a par ailleurs prolongé jusqu'en août l'interdiction des expulsions.

Insuffisant pour les associations venant en aide aux sans-abri, selon lesquelles certains passent déjà entre les mailles du filet, malgré les mesures d'urgence mises en place. Comme des prisonniers récemment libérés qui n'ont pu prétendre à une chambre d'hôtel.

Jasmine Basran, de l'association Crisis, craint également que l'accès aux aides gouvernementales soit de nouveau conditionné au statut migratoire du sans-abri, ce qui avait été mis en suspend durant le confinement. "Il y a des gens qui se voient refuser cette aide malgré le fait que la pandémie continue", dénonce-t-elle, "et cela les met dans une situation très dangereuse".

Mémoire partagée

L'autre Abderrahmane El Youssoufi

Mes souvenirs avec le grand militant, l'ami et l'homme de conseil

Par **Brahim Rachidi**



dirigeants politiques comme Si Abderrahim Bouabid allait nous être d'un grand secours. Ce dernier nous suggérera d'élaborer un fascicule en français sur l'histoire du Sahara marocain. Tâche qui allait être admirablement supervisée en 1976 par Si Abderrahmane El Youssoufi en compagnie de Moulay Mahdi Alaoui et de Si Mohamed Laksassi. La vulgarisation de ce fascicule auprès des partis politiques et organismes syndicaux en France allait incomber à des militants aussi infatigables que Si Mohamed Laksassi, Si Mohamed Baniyahya, sans parler d'autres, dont moi-même.

Ce fascicule fut utilisé comme une arme redoutable pour contrecarrer les thèses fallacieuses des séparatistes algériens et marocains non encore convaincus de la légitimité de notre cause nationale. Cause que notre parti a, par ailleurs, défendue avec acharnement et forte conviction lors de toutes les rencontres politiques nationales.

A travers toutes ces péripéties, Si Abderrahmane s'est toujours distingué aussi bien par sa patience que par sa discrétion et son efficacité. Entretien même le mystère. Ce qui l'aidait à compartimenter ses relations politiques et surtout à communiquer avec élégance.

Autant de qualités qui lui ont valu le respect de tous les militants sincères. Qualités qu'il a su brillamment cultiver pour défendre les nobles causes et à leur tête celle des droits de l'Homme et ce, aussi bien au sein de l'Union des avocats arabes dont il était secrétaire général adjoint, que parmi les membres de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU à Genève.

Ce grand homme qui a servi son pays avec humilité, même lorsque le poids du consensus devenait lourd, a toujours su le mener à bon port. L'opposant farouche qu'il était, est devenu l'artisan incontournable de la préparation de l'alternance. Alternance qui s'est concrétisée par le gouvernement qu'il a dirigé entre le 14 mars 1998 et le 6 novembre 2002.

Avec feu Maître M'hamed Boucetta, il fut aussi à l'origine du candidat unique, soutenu par les deux partis, l'USFP et l'Istiqlal, en 1993.

En tant que candidat à la circonscription de Nouaceur-Ouled Salah-Dar Bouazza-Lissasfa, j'étais dans l'impossibilité d'offrir des sandwiches aux 300 contrôleurs dans les bureaux de vote de cette immense circonscription.

Ayant constaté mon incapacité à accomplir cette mission, Si Abderrahmane posa le problème au sein de la Commission nationale de contrôle des élections, ce qui décida le ministre de l'Intérieur à prendre en charge la nourriture de tous les contrôleurs des élections à travers le Royaume.

L'USFP et le parti de l'Istiqlal ont raflé la mise lors des élections législatives du 25 juin 1993 avec 52 sièges chacun. Pas content de ces résultats de l'USFP et de l'Istiqlal, le pouvoir allait procéder à une véritable mascarade à travers l'élection indirecte du tiers restant de la Chambre des représentants en repêchant tous les recalés du scrutin direct. Si Abderrahmane protesta contre cette situation en démissionnant du Premier secrétariat du parti et en quittant le Maroc pour s'installer à Cannes pendant dix-huit mois.

Durant son exil à Cannes, il reçut plusieurs émissaires qui lui demandaient de revenir sur sa décision. Mais en vain. Au cours de cette période, le parti commença à connaître de graves dissensions, et en accord avec plusieurs

Horizons

Café Le Grand Cluny, angle boulevard Saint Germain, une matinée glaciale en décembre 1972. C'était ma première rencontre avec Abderrahmane El Youssoufi, en présence du regretté Si Mohamed Baniyahia. Je découvris, alors, un homme de conviction, minutieux, soucieux du détail, engagé et courtois. En fin connaisseur, il s'intéressait à la situation politique et sociale du Maroc ainsi qu'au niveau d'engagement de la classe ouvrière de Khouribga pour le changement démocratique. D'emblée, l'homme affable et courtois me signale que dans la ville des lumières, on peut concilier études et militantisme. Mais que la primauté des primautés doit être accordée aux études.

Ainsi était Abderrahmane El Youssoufi, un homme politique à l'écoute aussi bien des préoccupations des étudiants organisés au sein de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) que de celles de l'organisation syndicale de Khouribga, ma ville natale. Réellement au service du pays, l'homme avec qui nous partageons alors nos discussions était en parfaite adéquation avec ses convictions de militant socialiste.

Au cours de cette rencontre, Si Abderrahmane nous a parlé en toute amabilité d'un déjeuner pris chez le Pacha Cherradi à Khouribga en présence de son fils feu si Driss Cherradi et du résistant feu Brahim Roudani. Questionné par le Pacha sur sa profession, Si Abderrahmane lui répondit qu'il était technicien de poids et de mesures et ce, pour ne pas révéler ses véritables intentions au Pacha de la ville de Khouribga. Ainsi était cet homme politique d'une trempe rare. Un militant tellement fidèle à ses engagements qu'il a fini par m'émerveiller autant par sa simplicité que par sa droiture. Depuis, j'ai pris

l'engagement de lui adresser les communiqués et les coupures de presse concernant les luttes politiques et syndicales au Maroc via son adresse « Poste restante Cannes-France ».

La suite des événements politiques que je vais relater témoigne de la lucidité et de l'esprit de responsabilité politique qui ont toujours animé le parcours du grand militant feu Abderrahmane El Youssoufi. Parcours marqué au sceau d'une infinie et remarquable sagesse, tellement rare chez nos politiciens d'aujourd'hui.

Ainsi, entre 1973 et début 1975, la situation politique au Maroc était marquée par les événements de Moulay Bouazza de mars 1973 et surtout par la confusion totale entre militants démocrates et blanquistes. Les militants démocrates qui réprouvaient le blanquisme et qui étaient souvent taxés d'être des « valets du Makhzen » n'attendaient que patiemment le moment où une clarification idéologique allait avoir lieu. Ce fut fait en 1975. A cette date, la clarification idéologique s'est, effectivement, opérée au Maroc, lorsque le Congrès exceptionnel de l'USFP, qui avait opté pour la lutte démocratique, a eu le privilège d'écouter la cassette audio envoyée par Si Abderrahmane aux congressistes. Son message était plus que salvateur.

La clairvoyance d'El Youssoufi ne profita pas seulement à ce grand Congrès de rupture historique, elle a eu aussi l'occasion de servir notre cause nationale : la récupération du Sahara marocain.

Ainsi, suite à la Marche verte en novembre 1975 qui a permis la récupération de notre Sahara, les étudiants démocrates, en lutte avec les partisans d'Ila Al Amam, ne disposaient d'aucun document en français pour vulgariser notre cause juste. C'est à ce moment-là que le génie de nos

► militants, nous avons décidé de dépêcher une délégation à Paris pour convaincre Si Abderrahmane de rentrer au pays. Cette délégation était composée de Maître Sabri Mohamed, Abdellah Cherkaoui, Caid El Bachir Lahmar, Abdelkebir Tabih, Souhail El Maati et moi-même. Nous avons tenu, alors, deux réunions au sous-sol de l'hôtel où il résidait habituellement dans une petite ruelle perpendiculaire au boulevard Saint Germain. Si Abderrahmane était accompagné de Fquih Basri et de Mohamed Bahi. Après plusieurs discussions sur l'état du pays et la situation dans laquelle se trouvait le parti, Si Abderrahmane déclara que lui et Fquih Basri étaient des frères siamois. Autrement dit, ils devaient rentrer au Maroc tous les deux. Ce retour des deux militants du parti était d'autant plus aisé que le climat politique était apaisé suite à l'abrogation du Dahir du 29/06/1935 en date du 4/1/1994 et à la grâce générale amnistiant tous les anciens condamnés politiques. Par la suite, je fis partie de cette commission restreinte chargée d'organiser l'accueil de Si Abderrahmane à l'aéroport de Casablanca-Nouaceur. Commission dont les membres n'étaient autres que Noubir Amaoui, Maître Sabri Mohamed, Abdellah Cherkaoui, Habib Sinaceur, Mohamed Haloui, Mohamed Karam, Chawki Mohamed, Ibrahimy Mohamed, Souhail El Maati et Abdelkebir Tabih.

Si Abderrahmane recevait, alors, beaucoup de responsables politiques et les membres de la résistance dans son modeste appartement de la rue du Point du Jour donnant sur boulevard Zerkatouni.

Le 1er mai 1995, en compagnie d'Abdelwahed Radi, Si Abderrahmane assista au grand défilé organisé par la CDT au Parc de la Ligue arabe aux côtés de l'ensemble des membres du Bureau politique de l'USFP. Après le défilé, on s'est rendu au domicile de Si Abderrahmane qui allait nous annoncer le retour imminent de Fquih Basri. Il supervisa, alors, une commission de militants pour organiser l'accueil de Fquih Basri qui a regagné le Maroc en juin 1995. Si Abderrahmane proposa la composition de cette commission : Noubir Amaoui, Maîtres Haloui Mohamed et Karam Mohamed, Abdellah Cherkaoui, Si Mohamed Sabri et moi-même. Mot d'ordre : pas de triomphalisme et discrétion totale.

Quelques jours après le retour de Fquih Basri, on a commencé à préparer le meeting du 20 Août 1995 à Khouribga avec la collaboration efficace du secrétariat régional de Khouribga dirigé alors par Ayache El Madani, le député maire de Khouribga. Étaient présents à ce meeting historique tous les leaders des partis nationalistes et de la résistance. Dirigeants dont les discours étaient suivis directement par les grands responsables du Royaume.

Fquih Basri n'a pas prononcé le discours qui était visionné par Mohamed Abed El Jabri, mais a improvisé le sien. Restant, ainsi, fidèle à ses principales croyances.

Ayant entendu le discours prononcé par Sa Majesté le Roi Hassan II, le soir du 20 mai 1995, tous les membres du Bureau politique ont conclu que le Maroc allait connaître de profondes réformes constitutionnelles, économiques et sociales. La voie vers l'alternance était, ainsi, ouverte.

Parmi les personnalités politiques qui ont encouragé Si Abderrahmane à assumer cette responsabilité historique, je peux citer, notamment, feu Mohamed M'jid, Si Ahmed Benkirane, Hassan Saïfeddine, Abdelhak Alami, Ahmed Benki-



rane, Haj Houcine Berrada et bien d'autres...

En concertation avec Si Abderrahmane, j'ai pu faciliter les réunions qu'il avait eues avec le conseiller Royal André Azoulay et Driss Basri, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur. Objectif : baliser la voie à la constitution du gouvernement de l'alternance. Gouvernement dont il a été chargé officiellement, par Sa Majesté le Roi Hassan II, de former, le 4 février 1998. Ce n'est que le 14 mars 1998 que le gouvernement fut reçu au Palais Royal par SM Hassan II.

Le soir du 4 février 1998, certains responsables du parti au niveau de Casablanca, notamment, Kanaane Mustapha, Souhail El Maati, Mohamed Mohib, Chawki Mohamed et moi-même, avons été reçus par Si Abderrahmane chez lui à Casablanca. Il nous a entretenus, alors, de la manière exceptionnelle dont il était reçu par SM le Roi Hassan II accompagné du Prince Héritier Sidi Mohammed.

Si Abderrahmane, l'homme si discret, nous révéla que la tâche allait être difficile. Mais l'appel de la patrie était le plus fort. Patrie qui a plus que jamais besoin de ses fils fidèles. Il nous conseilla d'être discrets et responsables en vue de réussir cette nouvelle phase de l'histoire de notre pays.

En revenant un peu en arrière quand, notamment, je lui rendais visite à Cannes, il tenait absolument à venir me chercher à l'aéroport accompagné de son épouse Marie-Hélène qui a toujours constitué pour lui un soutien permanent et efficace. Pour lui, je faisais partie des membres de sa famille et, à ce titre, il me confia plusieurs missions aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Ainsi, juste après les élections du 14 novembre 1997, je me rendis chez lui à Cannes. L'USFP a obtenu 57 sièges sur 325, suivi respectivement de l'UC (50 sièges), du RNI (46 sièges), du MP (40 sièges), du PI (32 sièges), du MNP (19 sièges) et du PND (10 sièges).

J'ai profité de l'occasion pour lui poser la question sur le candidat éventuel au Perchoir. Sa réponse était on ne peut plus claire : Si Abdelwahed Radi, qu'il considérait comme le candidat idoine. D'ailleurs quand Si Abdelwahed était élu, Si Abderrahmane lui disait : « Tu m'as facilité la

tâche », en constituant la future majorité du gouvernement de l'alternance.

En démocrate convaincu, il réunissait chez lui, à Rabat, les cadres et parlementaires du parti pour discuter des priorités gouvernementales et de la structure du budget. Le tout dans l'esprit de pouvoir répondre aux grandes espérances économiques et sociales suscitées par l'avènement du gouvernement de l'alternance. Cette pratique hautement participative n'a pas plu à certains ministres. Ce qui donna lieu à la marginalisation des structures partisans et parlementaires par un noyau technocratique, fort dominant au sein du gouvernement. Ce qui poussa les parlementaires d'alors à protester contre les agissements des ministres sans ancrage avec la base des militants. Situation qui allait être aggravée par les dissensions du 6ème Congrès de l'USFP en 2000. Suite au non-respect de la méthodologie démocratique, Si Abderrahmane a été remercié en 2002. Le 28 octobre 2003, il démissionna de son poste de Premier secrétaire du parti et quitta la scène politique. Il s'en est allé, dépité, mais digne, maintenant le cap de son engagement pour le Maroc.

En réalité, Si Abderrahmane El Yousoufi n'a jamais quitté la scène politique, mais il prenait ses distances vis-à-vis de certaines personnes qui ne lui inspiraient plus confiance. Néanmoins, les militants sincères continuaient à lui rendre régulièrement visite, notamment, pour s'enquérir de sa santé.

A l'occasion de l'Aïd Al fitr, accompagné de mon épouse Aïcha Ansar, en me rendant chez lui pour lui souhaiter la bonne fête, son épouse, madame Hélène El Yousoufi, nous informa que Si Abderrahmane avait eu de la fièvre la veille, mais qu'il avait refusé d'appeler ses deux médecins, les professeurs Moulay Ahmed Laraki et Moulay Ahmed Farouki, son endocrinologue attitré, pour ne pas le déranger un jour de l'Aïd. J'ai tenu, alors, à donner à madame El Yousoufi les numéros de téléphone des deux médecins, en la priant de les appeler à n'importe quelle heure. Mais madame Hélène ne voulait pas non plus les déranger, ce qui m'a poussé à les appeler moi-même pour leur demander de s'occuper de notre grand dirigeant. Ils se sont rendus immédiatement

à son domicile. Ne voulant pas déranger les amis, il ne les oublia jamais.

Au début du mois de février 2014, Si Abderrahmane nous appela, Maître Abdelkebir Tabih et moi-même, pour préparer un communiqué de soutien à Maître Maurice Buttin, avocat attitré de la famille Ben Barka depuis 1966, date du procès de quelques responsables marocains à Paris, suite à l'enlèvement du martyr Mehdi Ben Barka le 29 octobre 1965. Maître Buttin a fait l'objet d'une citation directe devant le doyen des juges d'instruction du Tribunal de grande instance de Lille diligenté par un Marocain impliqué dans l'affaire Ben Barka. Si Abderrahmane me demanda d'aller soutenir notre ami Maître Buttin à Paris, chez lui, le 22 février 2014. Maître Buttin m'a demandé, alors, de lui passer Maître El Yousoufi et Maître Driss Lachgar pour les remercier de leur soutien moral.

Si Abderrahmane avait demandé, ensuite, à Maître Aïcha Ansar-Rachidi de se constituer comme avocate avec le collectif d'avocats français qui s'est chargé de la défense de Maître Buttin.

En mars 2014 Maître Buttin est invité par Si Abderrahmane El Yousoufi pour présenter aux Marocains son livre « Hassan II, De Gaulle, Ben Barka, ce que je sais d'eux », à Casablanca, Rabat et Fès.

En 2015, je me suis rendu chez notre frère Si Abderrahmane pour lui montrer la première mouture de mon livre « L'USFP, changer ou périr », en présence de Maître Mohamed Haloui. Il me félicita en me disant : « J'espère que ce travail contribuera à éveiller la conscience des Ittihadis pour qu'ils cessent d'enterrer leur parti à cause de leurs querelles intestines ».

N'ayant pas pu assister, pour des raisons de santé, à la présentation de mon livre, le 16 juillet 2015, à Khouribga, il me conseilla de confier cette mission à Abdelwahed Radi, Si Mohamed Lakhssassi, Habib El Malki et mon ami M'Hamed Khalifa. Tous ont été présents ce jour de présentation et ce, aux côtés de plusieurs militants et amis.

Après une vie bien remplie, le grand militant Abderrahmane El Yousoufi a rendu l'âme. Une vie pleine de lourds sacrifices au service de son pays qu'il aimait tant. Repose en paix Si Abderrahmane.

La Fédération du commerce et services dévoile son plan de relance post-coronavirus



Les entreprises du commerce et des services ont subi un impact fort sur leur activité variant de 30 à 70%, depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire.

Prenant la mesure de la gravité de cette situation, qui a poussé certaines sociétés à arrêter temporairement leurs activités et occasionné une perte d'emplois évaluée à 361.130 pour les deux secteurs, la Fédération du commerce et services (FCS) a élaboré une proposition de plan de relance adapté aux différentes branches des secteurs du commerce et des services.

La feuille de route, qui adopte une approche d'intelligence collective, « vise le maintien de la continuité de l'activité des entreprises des deux secteurs tout en créant de la valeur évitant ainsi une vulnérabilité sociale à travers la préservation des emplois », souligne la présidente de la fédération créée en 1960, Bouchra Out Aghani.

Etabli après concertation avec les associations membres de la FCS, ce plan de relance s'articule autour de trois axes majeurs. Il contient « 75 mesures effec-

tives adaptées aux spécificités des secteurs représentés et leur capacité de création de la valeur ajoutée », explique la fédération dans un communiqué rendu public récemment soulignant que l'ensemble des mesures proposées sont équilibrées entre celles destinées à relancer l'offre et d'autres à la demande.

Le premier axe est centré sur la sauvegarde de la continuité de l'activité. Il propose de préserver en urgence les secteurs du commerce et services « en permettant aux entreprises de supporter leurs besoins immédiats de liquidités pour le paiement des charges courantes critiques et éviter les faillites », souligne la FCS.

La fédération, qui représente aujourd'hui 64 associations professionnelles et plus de 2000 entreprises opérant dans les secteurs du commerce et des services, plaide ainsi pour le report de toutes les échéances bancaires, assurances, sociales et fiscales, et leur étalement sur l'année 2021.

Le deuxième axe met l'accent sur la préservation des emplois et le soutien de l'offre. Dans son communiqué, la FCS explique

que cette proposition vise la « sauvegarde des compétences des entreprises et particulièrement celles des services ».

Selon la fédération, cette mesure aiderait à préparer de manière proactive la sortie de crise, et maintenir ainsi les emplois afin d'éviter une éventuelle baisse de la demande », explique-t-elle plaçant que le commerce et les

services représentent conjointement 17,7% du PIB et assurent 6,5 millions d'emplois.

Le troisième axe s'intéresse à l'octroi de la visibilité et à la préservation de la compétitivité. En gros, il réunit des mesures structurantes visant à renforcer la confiance des acteurs en assurant un climat des affaires favorable à l'investissement, l'export, la digitalisation et la valorisation du capital humain.

Sans tomber dans le protectionnisme, la fédération plaide pour « un rôle primordial de l'Etat à travers l'instauration de la préférence nationale de la commande publique ». Une stratégie pragmatique d'encouragement du Made in Morocco, souligne la Fédération.

La FCS, qui est par ailleurs affiliée à la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), poursuit en proposant des programmes d'appui adaptés aux ambitions des secteurs et la mise en place d'une stratégie de redynamisation inclusive et de mesures pour la réduction des délais de paiement inter-entreprises.

Dans son plan de relance, la

fédération prend également le soin de proposer des pistes de financement à l'appréciation du gouvernement, consciente que les mesures suggérées auront un poids financier sur le budget de l'Etat. Des mesures relatives à la préservation du niveau de la balance des paiements ont été également recommandées.

Afin de garantir le respect strict des mesures sanitaires et des règles instaurées par les autorités compétentes et anticiper l'ouverture des activités des deux secteurs, la FCS dit, par ailleurs, s'atteler à « élaborer des kits de reprise par branche avec l'appui des associations de branche et des pouvoirs publics ».

Enfin, comme elle le rappelle dans sa note, la mission de la Fédération du commerce et services de la CGEM est de participer au développement des différentes formes de commerce et services en accompagnant ses membres dans leurs réflexions, en clarifiant leurs spécificités par rapport à d'autres modèles, et en participant à la construction d'une doctrine juridique et fiscale adaptée.

Alain Bouthiry



La FCS plaide pour l'instauration de la préférence nationale de la commande publique

Lancement de "Damane Iskane" et "Damane Mouqawala"

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration a annoncé la signature des conventions de gestion permettant la mise en place des fonds de garantie participatifs, "Damane Iskane" et "Damane Mouqawala", destinés à faciliter l'accès à l'offre de financement des banques et des fenêtres participatives. "Les banques et fenêtres participatives disposent désormais d'un appui à l'instar des banques conventionnelles, pour leur permettre de poursuivre et renforcer davantage l'accompagnement et le financement des ménages et des entreprises", indique le ministère dans un communiqué.

Gérés par "Sanad Tamwil", la fenêtre participative de la Caisse centrale de garantie (CCG), "Damane Iskane" constitue un fonds de garantie des financements accordés par les

banques et fenêtres participatives en faveur des particuliers pour l'accès à la propriété et "Damane Mouqawala" représente un fonds de garantie des financements accordés par ces mêmes banques en faveur des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), explique la même source.

Le lancement du système de facilitation d'accès aux financements participatifs fait suite à l'avis de conformité du Conseil supérieur des oulémas, rappelle le ministère, notant que ce système, qui confirme l'engagement de l'Etat pour la promotion du marché des financements participatifs, constituera un renfort pour soutenir et diversifier les modes de financement aussi bien des entreprises que des ménages, et contribuer ainsi à la relance de l'économie nationale.

Renouvellement du label RSE du Groupe Majorel

Le Groupe Majorel vient de décrocher le renouvellement du label "Responsabilité sociétale des entreprises" (RSE), attribué par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) pour la quatrième fois consécutive. Ce label témoigne des efforts du Groupe en matière de responsabilité sociale. Il a été décerné à Majorel suite à une évaluation des comportements et des pratiques adoptés par le Groupe dans plusieurs domaines, comme le respect des droits de l'Homme, des relations et conditions de travail, du dialogue social, de l'environnement, la prévention de la corruption, la saine concurrence, la gouvernance de l'entreprise, les intérêts des clients et des consommateurs, l'engagement envers la communauté, etc. « Il s'agit du 3ème renouvellement de ce

label pour le Groupe Majorel. Cette consécration intervient dans un contexte où toutes les entreprises sont soumises à un stress test sans précédent en RSE. Nous ne pouvons qu'être fiers de l'engagement de notre Groupe et de sa mobilisation pour la concrétisation de notre vision en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous nous engageons à pérenniser et à consolider ces pratiques en faveur de notre écosystème, sans lequel notre mission n'aurait pas de sens », déclare Hassan Ghellab, directeur général de Majorel Afrique. Le label RSE accordé par la CGEM vient ainsi conforter le Groupe dans son engagement. En effet, cette reconnaissance marque la justesse de la vision du Groupe et l'impact positif de ses activités sur son écosystème.

Le Maroc adhère à l'initiative sur la "facilitation des investissements pour le développement"

Le Maroc a annoncé vendredi son adhésion à l'initiative conjointe sur la « facilitation des investissements pour le développement » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'initiative, lancée pour la première fois lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2017, à Buenos Aires, se propose de créer un climat d'affaires efficace, prévisible et favorable à l'investissement. Il s'agit de faciliter l'établissement des opérations des investisseurs, la réalisation de leurs activités quotidiennes et l'élargissement de leurs investissements.

Un autre objectif est de favo-

riser la coopération internationale pour faciliter les investissements et aider les pays en développement et ceux les moins avancés à attirer des investissements.

S'exprimant lors d'une réunion virtuelle du groupe informel de cette initiative depuis Genève, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a rappelé l'attachement du Royaume au multilatéralisme et à la nécessité de renforcer la coopération internationale en matière de promotion des investissements, en particulier dans le contexte de la crise actuelle.

Il a mis l'accent, en outre, sur le grand intérêt que revêt cette initiative pour relever plusieurs défis liés au développement dans tous les pays, en développement comme dans les pays développés, en particulier dans le contexte actuel.

"En se joignant à cette initiative, le Maroc souligne non seulement son adhésion au système commercial multilatéral mais aussi sa conviction du rôle clé de l'investissement privé et public pour atteindre les objectifs de développement durable", a affirmé M. Zniber, rappelant que le Royaume a ratifié plusieurs conventions internationales relatives à la garantie et à la protection des investissements, qui ont eu un impact positif sur notre économie



nationale.

Selon les institutions internationales compétentes, le Maroc possède désormais le 1er centre financier en Afrique appelé «Casa Finance City Center» et le premier centre financier vert en Afrique et au Moyen-Orient.

"Comme beaucoup d'autres pays, le Royaume du Maroc exprime sa préoccupation face à la forte baisse des investissements étrangers dans les pays en développement qui devient malheureusement une tendance", a déploré, par

ailleurs, M. Zniber.

Il a fait observer dans ce sens que de nombreux pays ont considérablement amélioré le climat d'investissement en introduisant une grande transparence et pourraient être considérés de plus en plus comme de meilleures destinations d'investissement.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, reconnaît l'importance de promouvoir l'investissement dans sa région et ses effets en termes de paix et de prospérité, relevant que le Royaume a signé des accords d'in-

vestissement bilatéraux avec plusieurs pays, notamment en Afrique, qui est désormais la première destination des investissements publics et privés du Royaume à l'étranger.

"Ce sont des investissements importants en termes de capital, avec une vision stratégique visant à contribuer au développement du continent", a-t-il souligné, ajoutant que le Maroc espère que son adhésion à cette dynamique bénéficiera aux pays africains ainsi qu'aux autres pays à travers le monde.

“

Faciliter l'établissement des opérations des investisseurs

Le Fonds Jaida enregistre un PNB en baisse au premier trimestre

Le Fonds de financement des organismes de microfinance au Maroc, Jaida, a réalisé un produit net bancaire (PNB) de 6,1 millions de dirhams (MDH) au 1er trimestre 2020, en baisse de 17% par rapport à une année auparavant.

Dans un communiqué financier, Jaida souligne toutefois que le 1er trimestre de cette année annonce "une bonne maîtrise des

charges financières", précisant que le PNB représente 63% des produits d'exploitation bancaires, en évolution par rapport au T1 2019, où il s'est établi à 60%.

La société fait également état d'une baisse de l'encours de 177 MDH (-22%) par rapport au même trimestre de l'année 2019, expliquant ce résultat par le volume des remboursements clients reçus. L'encours clients étant de

637 MDH au T1-2020 contre 814 MDH une année plus tôt, rapporte la MAP.

La production brute du 1er trimestre 2020 se chiffre à 10 MDH, tandis que les engagements de financement AMC (Associations de Microcrédit) sont de 50 MDH en attente de déblocage, ajoute la même source.

La baisse de l'encours obligatoire (-42%) concerne principale-

ment le remboursement de la ligne placement privé réalisée en janvier 2015 d'un montant de 200 MDH sur 5 ans, fait savoir Jaida, précisant que les ressources d'endettement de la société à fin mars 2020 totalisent 324 MDH.

Parmi les faits ayant marqué le 1er trimestre 2020, la société cite le lancement des Due Diligence relatives aux nouvelles demandes de financement du secteur pour un

montant global de 530 MDH.

Jaida a pour mission de soutenir le secteur de la microfinance au Maroc et de servir de plateforme pour drainer de nouveaux capitaux privés vers le secteur de micro-crédit, d'améliorer la coordination des bailleurs de fonds et de renforcer le partenariat public-privé dans le cadre d'une stratégie de développement social et de protection de l'environnement.

Honneur aux justes

Art & culture

J'ai tardé à réagir après le décès de deux grandes personnalités du monde politique et culturel de notre pays. Non pas que la mort de deux des figures les plus emblématiques du paysage culturel et politique marocain ne m'ait pas secoué comme la majorité du peuple marocain et au-delà, mais juste parce je voulais éviter la précipitation et me contenter d'un « j'aime » ou d'un commentaire insipide. J'ai préféré laisser s'exprimer tous ceux qui ont côtoyé de près ou de loin ces personnages, même ceux qui avaient réussi un jour à se mettre subrepticement à côté d'eux pour prendre une photo-souvenir, la caution de la connaissance patentée. Pour ma part, je ne connaissais personnellement ni l'une ni l'autre sinon leur notoriété publique. L'une, Marie-Louise Belarbi, que j'avais croisée à maintes reprises dans les Salons du livre : l'autre, Abderrahmane El Youssoufi, que j'avais salué à deux reprises dans les coulisses du Théâtre national Mohammed V, la première fois lors de la belle performance de ma fille Myriam quand elle avait écrit et interprété un petit spectacle comique dans le cadre de Peace and Child, organisé justement par la primature sous la supervision de l'un de ses conseillers Monsieur Driss Guerroui. Abderrahmane El Youssoufi était monté dans les coulisses pour saluer les participants, particulièrement ma fille qui avait fait une prestation remarquable à propos des petites campagnardes. La seconde fois, après le spectacle de l'une des grandes figures du théâtre marocain, Touria Jabrane, Al Aïta Aalik (L'appel est pour toi), un spectacle le concernant bien évidemment. Ainsi, pour l'une comme pour l'autre, la culture était l'occasion de nos rencontres.

“

El Youssoufi et Marie-Louise Belarbi, deux monuments de la vie politique et culturelle du Maroc moderne qui ont laissé des empreintes indélébiles dans nos mémoires

Mais qu'importe ma petite personne, l'essentiel est ailleurs.

Marie-Louise Belarbi, originaire de Casablanca, la fondatrice de la librairie Carrefour des livres et co-directrice de la maison d'édition Tarik avec Bichr Bennani, s'en est allée le 28 mai à l'âge de 91 ans à Tanger où elle résidait désormais. Elle avait longtemps accompagné « nos lectures » et milité pour une meilleure circulation des idées. Abderrahmane

El Youssoufi, quant à lui, est originaire de Tanger, une grande figure du nationalisme marocain et ancien Premier ministre ayant conduit le gouvernement de l'alternance de 1998 à 2002, est décédé le lendemain à Casablanca à l'âge de 96 ans. Drôle de chiasme!

Marie-Louise Belarbi est considérée dans l'espace culturel marocain comme une pionnière dans le domaine du livre et de la lecture, une «

mama livre » appréciée et respectée de tout le monde parce que non seulement enracinée dans le pays d'adoption au point de s'y dissoudre totalement mais parce qu'ouverte à tous les vents, indifférente à la parole discriminatoire, aidant et conseillant les uns et les autres sans ménagement, avec la générosité des vrais passeurs des idées.

La mort de Si Abderrahmane El Youssoufi a ému le peuple marocain





qui lui a rendu un hommage digne des grands chefs d'Etat, malgré les restrictions qu'a imposées le confinement sanitaire à son enterrement. Curieux comme l'absence, lors de la retransmission de la cérémonie de son enterrement, nous renvoyait une présence très forte, la présence de tout un peuple venu accompagner le grand vers sa dernière demeure. Et cette demeure n'était autre que le cœur des Marocains.

Marie-Louise Belarbi et Abderrahmane El Youssoufi sont des personnages de synthèse. La première, française d'origine, a épousé un Marocain et s'est diluée avec amour et synthèse dans le pays d'adoption, lui offrant son abnégation et son professionnalisme en matière d'édition et de livre (elle travaillait chez Julliard à Paris avant de venir au Maroc) et des enfants de l'art et la culture : Malek traînant sa guitare d'une culture à l'autre tentant de se dissoudre dans l'une et l'autre avec ses mélodies et ses ballades romantiques ; Mounia la journaliste et chroniqueuse de Média, omniprésente et fidèle à l'esprit d'analyse et l'érudition de la mère, pour ne citer que les deux car je ne connais pas Myriam, la troisième enfant.

Abderrahmane El Youssoufi, quant à lui, a épousé une Française, la plus fidèle des fidèles, l'ombre tutélaire se mettant avec humilité derrière le baobab jusqu'à l'oubli. La disparition d'un personnage dont la seule prononciation du nom éveille en chacun de nous ce moment tout particulier de l'histoire du Royaume du Maroc où seule la synthèse des

contraires pouvait le sauver de cet « arrêt cardiaque » dont parlait un Roi au seuil de la mort, feu Hassan II, soucieux de la pérennité du régime, de l'avenir d'un pays qui était dans l'expectative et le doute. L'homme de la situation était tout trouvé : Abderrahmane El Youssoufi. Malgré l'opposition de certains partisans du changement copernicien au sein de son propre parti, l'ancien opposant, l'activiste soupçonné d'avoir fomenté des attentats contre le régime, le militant au sein d'un parti qui fut pendant longtemps le plus farouchement opposé au régime, a répondu, sans doute dans la douleur, à l'appel de la raison.

Ce moment de l'entre-deux, de l'am-

“

La force d'une nation réside dans sa réconciliation avec son passé et la bonne lecture de son présent

bivalence par excellence, mettait tout le monde dans l'expectative. Les uns guettaient l'aboutissement de ce balancement incertain entre une ère révolue et une autre en devenir, entre un passé dont l'évocation était entachée des pires exactions et un avenir que tout le monde entrevoyait apaisant et prometteur. Et entre ces deux positions contradictoires, voire antinomiques, il y avait un homme qui devait jouer l'équilibriste et se hâter de faire des réformes sociales et politiques pour faire pencher au plus vite la société toute entière vers le consensus et l'apaisement. Ne disait-il pas lui-même, selon mon ami Belaïd Bouimid, cet intellectuel au long court, que « la force d'une nation réside dans sa réconciliation avec son passé et sa bonne lecture de son présent, et ce pour édifier un avenir plein de réussite et de progrès » ?

Abderrahmane El Youssoufi savait que toute transition démocratique se devait de procéder, d'un côté, à la fermeté d'un leader politique que tout le monde attendait au tournant et de l'autre, à des réalisations par doses homéopathiques pour ne pas perdre la face devant l'Histoire. Une alternance consensuelle pour ménager le chou et la chèvre et de nombreuses réalisations concernant la femme, les droits humains, les infrastructures culturelles et autres, ...

Deux personnages. Deux monuments de la vie culturelle et politique du Maroc moderne ont laissé des empreintes indélébiles dans nos mémoires. Je ne saurais terminer ce petit voyage

dans le royaume des idées sans ces deux témoignages d'une vérité apaisante.

Celui de Layla Chaouni, directrice de la maison d'édition Le Fennec qui dit : « Il y a quelques années déjà que tu nous préparais à ce départ, cet aller simple, mais existe-t-il un apprentissage pour un voyage sans retour ? », Non ! je dirais. On l'apprend souvent à nos dépens : la mort est consubstantielle à la vie certes, mais la trace des grands ne s'efface pas. Marie-Louise a laissé derrière elle des écrivains auxquels elle avait mis le pied à l'étrier, des professionnels du livre qu'elle avait formés et un nombre incalculable d'amis qui la respectaient et l'aimaient. Comme Layla Chaouni, ils porteront sa voix jusqu'à l'extinction des faux-semblants.

Celui de Tahar Benjelloun, notre grand écrivain et chroniqueur, qui résuma en des mots simples mais percutants et pleins de vérité et de justesse. « Un homme, dit-il, qui aimait son pays, l'a servi et ne s'est jamais servi. C'est rare par les temps qui courent ». En effet, probité, abnégation, intégrité, loyauté, sont des valeurs qui ont déserté le champ politique et qu'Abderrahmane El Youssoufi avait fait siennes.

Marie-Louise Belarbi et Abderrahmane El Youssoufi n'ont pas quitté ce pays. Ils sont présents et le resteront dans l'âme de tout Marocain patriote et serein qui luttera pour que ces valeurs re-colorent notre paysage politique et culturel.

Par Ahmed Massaïa

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle chose qui existe
réellement par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Cependant, Tarrou estimait qu'il entraînait peu de méchanceté dans l'attitude de Cottard. Son « J'ai connu ça avant eux » marquait plus de malheur que de triomphe. « Je crois, disait Tarrou, qu'il commence à aimer ces hommes emprisonnés entre le ciel et les murs de leur ville. Par exemple, il leur expliquerait volontiers, s'il le pouvait, que ce n'est pas si terrible que ça : "Vous les entendez, m'a-t-il affirmé : après la peste je ferai ceci, après la peste je ferai cela... Ils s'empoisonnent l'existence au lieu de rester tranquilles. Et ils ne se rendent même pas compte de leurs avantages. Est-ce que je pouvais dire, moi : après mon arrestation, je ferai ceci ? L'arrestation est un commencement, ce n'est pas une fin. Tandis que la peste... Vous voulez mon avis ? Ils sont malheureux parce qu'ils ne se laissent pas aller. Et je sais ce que je dis."

« Il sait en effet ce qu'il dit, ajoutait Tarrou. Il juge à leur vrai prix les contradictions des habitants d'Oran qui, dans le même temps où ils ressentent profondément le besoin de chaleur qui les rapproche, ne peuvent s'y abandonner cependant à cause de la méfiance qui les éloigne les uns des autres. On sait trop bien qu'on ne peut pas avoir confiance en son voisin, qu'il est capable de vous donner la peste à votre insu et de profiter de votre abandon pour vous infecter. Quand on a passé son temps, comme Cottard, à voir des indicateurs possibles dans tous ceux de qui, pourtant, on recherchait la compagnie, on peut comprendre ce sentiment. On compatit très bien avec des gens qui vivent dans l'idée que la peste peut, du jour au lendemain, leur mettre la main sur l'épaule et qu'elle se prépare peut-être à le faire, au moment où l'on se réjouit d'être encore sain et sauf. Autant que cela est possible, il est à l'aise dans la terreur. Mais parce qu'il a ressenti tout cela avant eux, je crois qu'il ne peut pas éprouver tout à fait avec eux la cruauté de cette incertitude. En somme, avec nous, nous qui ne sommes pas encore morts de la peste, il sent bien que sa liberté et sa vie sont tous les jours à la veille d'être détruites. Mais puisque lui-même a vécu dans la terreur, il trouve normal que les autres la connaissent à leur tour. Plus exactement, la terreur lui paraît alors moins lourde à porter que s'il y était tout seul. C'est en cela qu'il a tort et qu'il est plus difficile à comprendre que d'autres. Mais, après tout, c'est en cela qu'il mérite plus que d'autres qu'on essaie de le comprendre. »

Enfin, les pages de Tarrou se terminent sur un récit qui illustre cette conscience singulière qui venait en même temps à Cottard et aux pestiférés. Ce récit restitué à peu près l'atmosphère difficile de cette époque et c'est pourquoi le narrateur y attache de l'importance.

Ils étaient allés à l'Opéra municipal où l'on jouait Orphée et Eurydice. Cottard avait invité Tarrou. Il s'agissait d'une troupe qui était venue, au printemps de la peste, donner des représentations dans notre ville. Bloquée par la maladie, cette troupe s'était vue contrainte, après accord avec notre Opéra, de rejouer son spectacle, une fois par semaine. Ainsi, de-



puis des mois, chaque vendredi, notre théâtre municipal retentissait des plaintes mélodieuses d'Orphée et des appels impuissants d'Eurydice. Cependant, ce spectacle continuait de connaître la faveur du public et faisait toujours de grosses recettes. Installés aux places les plus chères, Cottard et Tarrou dominaient un parterre gonflé à craquer par les plus élégants de nos concitoyens. Ceux qui arrivaient s'appliquaient visiblement à ne pas manquer leur entrée. Sous la lumière éblouissante de l'avant-rideau, pendant que les musiciens accordaient discrètement leurs instruments, les silhouettes se détachaient avec précision, passaient d'un rang à l'autre, s'inclinaient avec grâce. Dans le léger brouhaha d'une conversation de bon ton, les hommes reprenaient l'assurance qui leur manquait quelques heures auparavant, parmi les rues noires de la ville. L'habit chassait la peste.

Pendant tout le premier acte, Orphée se plaignait avec facilité, quelques femmes en tuniques commentèrent avec grâce son malheur, et l'amour fut chanté en ariettes. La salle réagit avec une chaleur discrète. C'est à peine si on remarqua qu'Orphée introduisait, dans son air du deuxième acte, des tremblements qui n'y figuraient pas, et demandait avec un léger excès de pathétique, au maître des Enfers, de se laisser toucher par ses pleurs. Certains gestes saccadés qui lui échappèrent apparurent aux plus avisés comme un effet de stylisation qui ajoutait encore à l'interprétation du chanteur.

Il fallut le grand duo d'Orphée et d'Eurydice au

troisième acte (c'était le moment où Eurydice échappait à son amant) pour qu'une certaine surprise courût dans la salle. Et comme si le chanteur n'avait attendu que ce mouvement du public, ou, plus certainement encore, comme si la rumeur venue du parterre l'avait confirmé dans ce qu'il ressentait, il choisit ce moment pour avancer vers la rampe d'une façon grotesque, bras et jambes écartés dans son costume à l'antique, et pour s'écrouler au milieu des bergeries du décor qui n'avaient jamais cessé d'être anachroniques mais qui, aux yeux des spectateurs, le devinrent pour la première fois, et de terrible façon. Car, dans le même temps, l'orchestre se tut, les gens du parterre se levèrent et commencèrent lentement à évacuer la salle, d'abord en silence comme on sort d'une église, le service fini, ou d'une chambre mortuaire après une visite, les femmes rassemblant leurs jupes et sortant tête baissée, les hommes guidant leurs compagnes par le coude et leur évitant le heurt des straponins. Mais, peu à peu, le mouvement se précipita, le chuchotement devint exclamation et la foule afflua vers les sorties et s'y pressa, pour finir par s'y bousculer en criant. Cottard et Tarrou, qui s'étaient seulement levés, restaient seuls en face d'une des images de ce qui était leur vie d'alors : la peste sur la scène sous l'aspect d'un histrion désarticulé et, dans la salle, tout un luxe devenu inutile sous la forme d'éventails oubliés et de dentelles traînant sur le rouge des fauteuils.

(A suivre)



Hassan Fekkak

Les entraînements à domicile ne permettent pas aux sportifs d'atteindre le degré d'intensité souhaité



Le directeur technique du Comité national olympique marocain, Hassan Fekkak, aborde dans un entretien accordé à la MAP la question de l'impact du confinement sur le physique, le mental et la technique des sportifs en proie, durant cette période, à la perte d'endurance et à la baisse de la masse musculaire.

Question : Quelle est la nature de l'entraînement dont a besoin un athlète pour être compétitif ?

Réponse : Si un footing de 45 minutes demeure le meilleur moyen de travailler l'endurance, les sportifs se sont contentés lors du confinement du vélo d'appartement (1h30) pour effectuer leurs séances de cardio, indispensables pour améliorer les performances physiques et techniques. Plusieurs sportifs qui ne disposent pas de vélo d'appartement se sont limités à de simples exercices de saut à la corde qui, à leur tour, aident à améliorer les perfor-

mances mais restent insuffisants pour des sportifs de haut niveau.

Quel est l'impact de l'entraînement à domicile durant le confinement sur les performances des sportifs ?

Durant le confinement, les athlètes ont été dans l'incapacité d'effectuer des exercices d'explosivité permettant de travailler l'intensité de l'effort qui peut être croissante, décroissante ou encore fluctuante. Les entraînements à domicile ne permettent pas aux sportifs d'atteindre le degré d'intensité souhaité. Ces entraînements à domicile ont eu également un impact négatif sur le niveau technique des athlètes, notamment dans les disciplines qui nécessitent des entraînements collectifs comme le judo et la lutte.

Privés de compétitivité, certains pratiquants des arts martiaux notamment les karatékas et les taekwondoïstes perdent leur rapidité et leur vivacité. Ces athlètes perdent, au fil du temps, la vitesse de réaction dans l'attaque ou la défense

qu'ils ont aiguisée auparavant, et trouvent plus de difficulté à assurer de bons appuis sur le tapis.

Dans le cas de certains sports comme la natation, dont l'entraînement ne peut être effectué en dehors des piscines, le confinement a impacté négativement la condition physique des athlètes qui se manifeste par une perte de rythme en l'absence d'entraînement en groupe et surtout une perte du volume de la masse musculaire.

Quelles sont les mesures à adopter lors de la reprise des activités sportives ?

Avant de reprendre l'entraînement et les compétitions, les responsables techniques et entraîneurs doivent soumettre leurs athlètes, notamment dans les sports collectifs, à des tests physiques pour évaluer leur endurance, leur fréquence cardiaque et leur masse musculaire.

Ainsi l'évaluation est de nature à permettre de faire une comparaison entre la période pré-confinement et celle post-confinement afin de

programmer un entraînement approprié et spécifique à chaque athlète selon l'entraînement effectué durant le confinement et le niveau atteint.

Ces tests, qui s'effectuent selon des normes scientifiques, permettent de mesurer le rythme cardiaque lors de l'effort, l'endurance, l'explosivité et la consommation maximale d'oxygène (VO2 max), et ce pour éviter la survenue de complications lors de l'entraînement mis en place après le confinement.

Quels sont les moyens nécessaires pour réussir sa carrière sportive ?

La réussite sportive est principalement basée sur le physique qui se développe à travers un entraînement de haut niveau intense et régulier. Elle passe aussi par un mental qui se forge dans les nombreuses compétitions et une confiance en soi qui se renforce à travers la reconnaissance des efforts. Ces ingrédients sont la composante de la motivation qui est la base de tout succès.

Le Chabab Rif Al Hoceima déterminé à se maintenir en deuxième division

L'équipe du Chabab Rif Al Hoceima (CRA) est déterminée à se maintenir en deuxième division du football national (D2), a indiqué le président du bureau dirigeant du CRA, Mustapha Dira.

Malgré les contraintes d'ordre matériel, l'expiration des contrats de six joueurs et le transfert de deux joueurs vers d'autres équipes, le CRA compte sur les huit matchs restants jusqu'à la fin de la Botola, soit un total de 24 points à prendre, et déploiera tous ses efforts afin de maintenir sa place en deuxième division nationale, a expliqué M. Dira dans un entretien avec la MAP.

Ainsi, l'ensemble des joueurs ont repris leurs entraînements à distance sous la supervision du staff technique et sont déterminés à redonner une nouvelle image à l'équipe en cas de reprise prochaine du championnat national, a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter que malgré la situation que connaît le Maroc dans le contexte de propagation du nouveau coronavirus, le bureau dirigeant a versé les salaires aux joueurs et au staff technique et a veillé à payer les arriérés aux différents partenaires du club.

Par ailleurs, le responsable s'est félicité du soutien apporté par les autorités provinciales au CRA et leurs efforts visant à réunir l'ensemble des conditions nécessaires en vue de satisfaire les fans et réaliser l'objectif du maintien en D2.

Dans ce sens, M. Dira a fait savoir que le gouverneur de la province d'Al Hoceima, Farid Chourak, a exprimé, lors d'une réunion tenue mercredi avec le président et des membres du bureau dirigeant du club, son soutien à l'équipe en vue de régler les problèmes liés aux subventions et a appelé à la conjugaison des efforts après la reprise du championnat national pour maintenir le club en deuxième division.

En outre, M. Dira a affirmé qu'aucun litige n'existe actuellement entre le club et la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), étant donné que le CRA a payé les arriérés de l'ancien entraîneur de l'équipe, Hassan Regragui, et de neuf joueurs partis lors du mercato hivernal.

Selon le président du club, le problème qui existait entre la FIFA et le CRA depuis la saison 2016-2017, et en raison duquel le club s'est vu interdire tout recrutement, a été également résolu grâce à l'intervention des responsables de la FRMF, ce qui a permis de régler la situation de cinq nouvelles recrues qui vont renforcer les rangs de l'équipes lors des prochaines rencontres.

L'équipe reprendra ses entraînements dès qu'elle sera autorisée à le faire par les autorités compétentes, a-t-il affirmé, assurant que toutes les composantes du club sont déterminées à déployer les efforts nécessaires pour obtenir de bons résultats et se maintenir en deuxième division.

Judo : Série de mesures pour atténuer les dommages causés par la fermeture des salles de sport

La Fédération Royale marocaine de judo et arts martiaux assimilés a annoncé vendredi avoir pris une série de mesures pour atténuer les dommages causés par la suspension des activités et la fermeture des salles de sport durant le confinement.

Dans un communiqué, la fédération a indiqué qu'immédiatement après l'annonce des mesures de précaution prises par les autorités compétentes pour endiguer la pandémie de coronavirus, l'instance fédérale a alloué un montant de 400.000 dirhams versé sur deux tranches pour aider les associations affiliées.

Un fonds a également été mis en place dès la fermeture des salles au profit des entraîneurs se trouvant dans une situation difficile, a fait savoir la fédération, notant que les contributions dans ce fonds s'élèvent désormais à 120.000 dirhams. La même source a

ajouté qu'un montant de 241.251 dirhams a été alloué pour régulariser la situation financière des arbitres et des organisateurs lors des événements sportifs nationaux et internationaux de la saison en cours (110 cadres), outre le versement d'indemnités forfaitaires au profit de 21 joueurs des équipes nationales de judo, estimées à 63.000 dirhams.

De même, la fédération a continué à verser les salaires de 12 cadres techniques au niveau de l'équipe nationale et de certaines ligues régionales pour un coût de plus de 37.000 dirhams, un montant qui n'inclut pas le salaire du directeur technique national pris en charge par la Fédération internationale de judo. Tous les employés de l'administration de la fédération ont reçu leurs salaires, a précisé le communiqué, ajoutant que la fédération a honoré tous ses engagements.



Un plan d'aide financière de la Fifa présenté dans les semaines à venir

Le président de la Fifa Gianni Infantino a déclaré qu'il espérait présenter un plan d'aide financière pour le football lors de la prochaine réunion du Conseil de l'Instance mondiale "dans les semaines à venir", dans un message vidéo adressé samedi aux associations membres.

"Dans un esprit de consultation constructive et avec l'intérêt de l'ensemble du football à l'esprit, la Fifa travaille sans relâche pour présenter une solution au Conseil de la Fifa dans les semaines à venir", a expliqué le dirigeant.

"Nous sommes en train d'élaborer un système à la fois pragmatique et basé sur les besoins de ses bénéficiaires. Nous voulons que le spectre de ce plan soit le plus large possible, ce qui comprend évidemment le football féminin. Il doit fonction-

ner de façon moderne, efficace et transparente, ce qui suppose une structure de gouvernance solide, capable de rendre des comptes sur l'allocation des aides financières", a-t-il précisé.

L'Instance mondiale du football a déjà versé par anticipation, fin avril, 150 millions de dollars à ses 211 Fédérations membres, soit l'ensemble des aides prévues pour les années 2019 et 2020.

La crise du Covid-19, qui a provoqué l'arrêt des compétitions et le report d'un an de certaines comme l'Euro et la Copa America, a fait l'effet d'une secousse sismique dans les comptes des acteurs du football.

En France, le président Noël Le Graët a évalué à environ dix millions d'euros les pertes subies par la FFF, dans un entretien à l'AFP.

A l'échelle européenne, l'UEFA a annoncé fin avril qu'elle allait verser 236,5 M EUR à ses membres pour les aider à surmonter les difficultés liées à la pandémie de coronavirus.

Autre sujet évoqué par Gianni Infantino, le calendrier international. Celui-ci doit être repensé à l'aune des modifications qui ont bouleversé les championnats nationaux, dont la plupart, en Europe, vont se terminer cet été.

"Je suis par ailleurs heureux de vous annoncer que nous avons bien progressé sur un autre sujet très important, à savoir le calendrier international des matches. En consultation avec les différentes parties prenantes, nous nous approchons d'une solution équilibrée, qui tient compte des difficultés et des besoins de chacun", a fait savoir le patron de la Fifa.

Les JO de Tokyo auront lieu en 2021 ou n'auront pas lieu

Les Jeux (de Tokyo) auront lieu en 2021 ou n'auront pas lieu", a déclaré le Belge Pierre-Olivier Beckers, haut responsable du CIO, qui préside notamment la Commission de coordination des JO-2024, dans un entretien au journal L'Avenir, samedi.

"Aujourd'hui, tout le monde est convaincu qu'ils débiteront le 23 juillet 2021. Comme nous sommes persuadés que les Jeux se dérouleront en 2021 ou ils n'auront pas lieu", affirme-t-il en référence à la pandémie de Covid-19.

"Il est, en effet, invraisemblable de tenir à bout de bras un tel projet plus longtemps, avec des coûts colossaux et des milliers de personnes mobilisées".

"De plus, il est indispensable de reprendre le calendrier sportif normal, afin de permettre aux grands événements de retrouver leur place. Toutes les fédérations sportives ont dû s'adapter au report des Jeux. On ne peut pas concevoir pareil chamboulement une seconde fois", poursuit le président du Comité olympique belge. D'après Beckers, la décision finale "sera prise au printemps si des questions subsistent encore", précisant qu'il se dit "optimiste" quant à la tenue des Jeux, rejetant toutefois l'idée de JO à huis clos.

Concernant l'édition 2024, il "veut que Paris soit différente (des éditions précédentes). Nous tenons à organiser des Jeux responsables sur le plan économique, des Jeux solidaires, inclusifs, durables et utiles pour la société".

"La volonté du CIO est que les Jeux s'adaptent aux besoins des villes, des pays, et plus l'inverse. Paris sera la première édition qui s'inscrit totalement dans cette vision", avance-t-il encore.

"Il faut lutter contre le gigantisme. A Paris, on va revenir à un budget inférieur à celui des éditions précédentes : 3,8 milliards d'euros pour les opérations et environ 3 milliards pour toutes les infrastructures", conclut enfin le patron de la Commission de coordination des JO-2024.

Foot : Le marché des droits TV, entre crainte de big bang et nécessaire refonte

Vers le "big bang" des droits TV ? Entre produit dégradé, instabilité financière et poussée accélérée des nouveaux acteurs, le marché des droits de diffusion du football est touché de plein fouet par la pandémie de coronavirus, un bouleversement l'invitant à refondre son modèle.

Canal+ et beIN Sports rompant leur contrat de diffusion du Championnat de France, Eurosport renonçant à ses droits de la Bundesliga, RMC Sport réclamant de l'argent à l'UEFA pour le report de la Ligue des champions... La suspension des compétitions a sérieusement obscurci l'horizon financier des détenteurs de droits.

La plateforme de streaming sportif DAZN, nouvelle venue notamment en Allemagne et en Italie, a déjà placé une partie de son effectif en congés imposés, selon la presse. En France, beIN Sports a confirmé un projet de réorganisation, et NextRadioTV, maison-mère du diffuseur RMC Sport, a annoncé un plan social ciblant particulièrement le sport à peine quatre ans après son arrivée sur le marché, jugé "imprévisible et inflationniste".

Pourtant, les droits domestiques du Championnat de France s'apprent à augmenter de

60% (à 1,217 milliard d'euros annuels) et ceux de la puissante Premier League à l'étranger dépassent les 4,5 milliards d'euros sur la période 2019-2022... Ces records peuvent-ils être infiniment améliorés ?

"C'est évident que le Covid va se répercuter aussi sur le foot. Mais définir maintenant comment cela va toucher la valeur des droits, ou les rapports avec les ayants droit, c'est encore un peu tôt", a tempéré cette semaine Jaume Roures, le patron de Mediapro, futur diffuseur majeur de la Ligue 1.

Si le dirigeant catalan a assuré qu'il ne renégociera pas à la baisse le contrat du foot français malgré des inquiétudes sur la "qualité" du championnat, la menace d'un huis clos durable ou les pertes financières des clubs laissent planer le doute sur une éventuelle dégradation du produit télévisuel.

"Les diffuseurs ont appris que ce genre de pandémie existait et pourraient exiger de nouvelles clauses de résiliation ou de sécurité dans les contrats", analyse Stefan Kuerten, directeur du sport à l'Union européenne de radio-télévision.

La suspension des compétitions a aussi fait la part belle aux plateformes en ligne, déjà en

plein essor avant la crise.

"Netflix, Twitch (jeux vidéo), les réseaux sociaux, tout cela fait que mécaniquement on a moins de temps pour consommer du sport à la télévision. Le modèle du sport-business, très largement fondé sur le câble, est en souffrance", pointe Arnaud Simon, ancien directeur général d'Eurosport France aujourd'hui patron du cabinet de conseil In&Out Stories.

Ces nouveaux acteurs ont profité du moment pour s'immiscer un peu plus dans le sport. Amazon, déjà détenteur de quelques droits ponctuels comme le fameux "Boxing Day" anglais, a ainsi rafilé plusieurs journées de Bundesliga délaissées par Eurosport.

Une tendance à laquelle il faudra s'habituer, selon plusieurs observateurs. "Quel acteur voudra acheter un droit qu'il peut perdre trois ans plus tard ?", s'interroge Arnaud Simon.

L'avenir est donc, selon ce spécialiste, plutôt à chercher du côté de contrats "très ponctuels" et "moins chers", comme ceux visés par Amazon, ou à l'opposé dans "des partenariats de long terme": cinq, sept voire dix ans. "S'inscrire dans la durée peut avoir beaucoup de vertus dans cette période de bouleversements", estime-t-il.

"La tendance est aux contrats longs et révèle

une certaine nervosité des ayants droit qui pensent que le marché est arrivé à un plafond", prolonge Pierre-Maës, auteur du Business des droits TV du foot (Fyp Editions).

Mais cette inquiétude soulève une question plus profonde: celle de la valeur intrinsèque du football en direct dans une société où les modèles de consommation évoluent.

"Pendant le confinement, (le foot) s'est vu supplanté par d'autres produits de divertissement excitants (Netflix, Fortnite...) et l'amateur de foot a peut-être moins souffert qu'il ne le craignait", remarque Pierre Maës.

Au point de se montrer plus exigeant ? "Si vous lui demandez, (le fan de football) va vous dire +Je supporte le PSG, je veux un pass pour les matches du PSG+. Il veut quelque chose d'affinitaire. Or on veut lui vendre (aussi) le Guingamp-Toulouse, qu'il ne va pas consommer en direct", relève Arnaud Simon, pour qui diffuseurs comme ayants droit n'ont pas bien cerné le "risque" qui les guette.

"Si vous ne prenez pas le virage (de l'interaction avec le fan) au bon moment, vous perdez du terrain et d'autres l'occupent. Et quand vous n'êtes plus présents, on peut apprendre à vivre sans vous".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PLACE DU MARCHÉ	QUARTIER DE RABAT	BORNÉ	DANS LE VENT	SAUGRENU	ÂNE	DE BAS EN HAUT: RAÏE	BASQUE
BLOUSE					SUPER		
VINGT-DEUX!						PÉNURIE	
	ATTACHER	ENZYME	PARTIE DU TARSE		ACIDE NUCLÉIQUE		
PRONOM PERSONNEL	EN ALSACE		EN AOÛT		POSSESSIF		FIN DE VERBE
	ARTICLE		LISIÈRE		FORME D'ÊTRE		
		TOQUÉ				EN OCTOBRE	
PLANTE PARASITE		NATURE MORTE			TRANSP. IRER	VOYELLES	
NÉON		CARDINAUX			ASSASSIN	ARTICLE ESPAGNOL	DÉMOLIS
			FIN D'ANNEE FERME				
DARON	RÉCÉPIS- SÉ	HYMNE CHEVILLE TORDUE			RÈGLE PLATE	LIE EN BERNE	
NOTE		SACRÉ		COLÈRE	QUARTIER DE BOULAÏDA LÂCHE	CRACK	FEMME DOUTEUSE
DISCIPLINE DE FER						POSSESSIF	
LETTRES DE CÉSAR				RUSÉ		CARDIN- AUX	
ESSAIM				À L'ENVERS: ARTÈRE		BALAIS	

Solution mots flechés d'hier

COMPASSION	AU REVOIR	CHAÎNE AMÉRIC AINE	DE BAS EN HAUT: PLANTE	PHILOS OPHE GREC	PÏGE GAINÉ	SUPPLÉ- MENT	SYMBOLE DU LITHIUM	TENTE
LA FEMME DE L'OUEST	OC	C	C	I	D	E	N	T
UN JOUR OU L'AUTRE	M	I	N	U	I	T	LETTRES DE CASTRO	RÉPÉTI- TION
MAMMI FÈRE DU FRUIT	M	A	N	G	O	U	S	T
LETTRES DE DYOR	I	O	COUP DE FOUDRE	PASSE EN REVUE NOTE	G	I	R	L
CRACK ORIGINAL	A	S	ERE	TRIOM- PHE	ÉCOLE LIBRE	L'ENVERS: COLÈRE	CA	ERI
GRIFFON	E	X	C	E	N	T	R	I
USTENSILE DE CUISINE	A	P	SAC	B	E	S	A	C
SELECTION	T	R	I	E	A	UTAH	ÉTAT DES-USA CONSUMA	
ÉCHELLE EN NOVEMBRE	O	V	QUARTIER DE GABÈS	LUTTE	U	V	U	L
INDISP- ENSABLES	N	E	C	E	S	S	A	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
o.j.d. MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Eternel pour les ancêtres
- 2- Pilote
- 3- Néant – Marabout indien
- 4- Aboutir – En deçà
- 5- On y mesure la hauteur de la bête – Elimerai
- 6- Lança – Plus jeune
- 7- Le nit – Petit if
- 8- Vendangeuse – L'Union
- 9- Enveloppes – Contracté
- 10- Epoque – Outrepasser ses limites

VERTICALEMENT

- 1- Sponsorisation
- 2- Bassin ménager – Lignée slave
- 3- Mouette – Avant break au court
- 4- Préposition – Possessif
- 5- Vieux do – Talonner
- 6- Tient – Sigle de commerce
- 7- Différent – Vous intime
- 8- Une mal aimée - Outil de jardinier
- 9- A la sortie d'autoroute – Coutumes
- 10- Hâve – Perdant de guerre

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
2	A	P	O	T	R	E	S		U	C
3	V	I	T	E		U	S	U	E	L
4	O	L		M	O	R	U	E		A
5	R	E	A		B	E		L	O	T
6	A		L	A	I		L	E	S	
7	B	R	E	F		V	E		M	U
8	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
9	E	P	I	N	E		A	N	S	E
10	S	U	N		S	A	L	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

5			3	9				
		8	2	7		3		1
	2							7
	4	3	8			5		9
	1	6	7		3	2	4	
8		2			9	7	6	
1								3
2		4		3	5	1		
				1	8			2

Moyen

		9			6	7	4	
		2			3			6
	3		5	4				
8		6				5		
1	5					9		7
		4			5			2
				6	9		7	
9			3			1		
	8	3	1			4		

Difficile

7			9		4		6	
				2				
	5		3		1			
	6					7	2	
		1			8			
9	4					1		
		8		7		6		
			3					
1	2		4					5

Expert

	6		8		4			
7		5			1			
						3	9	
	4		9	1				5
		9				1		
2				6	3			4
	5	6						
			1			8		3
		8		9				2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	4	2	1	9	6	8	5
1	6	8	5	7	4	3	2	9
5	2	9	3	8	6	1	4	7
8	3	7	1	9	2	4	5	6
2	4	1	7	6	5	9	3	8
9	5	6	8	4	3	2	7	1
7	1	3	9	2	8	5	6	4
6	9	5	4	3	7	8	1	2
4	8	2	6	5	1	7	9	3

Moyen

2	3	9	6	5	8	1	7	4
4	7	8	1	2	9	6	3	5
1	6	5	7	3	4	2	9	8
7	9	3	4	6	5	8	1	2
5	1	4	3	8	2	7	6	9
8	2	6	9	7	1	5	4	3
9	8	7	5	1	3	4	2	6
3	5	1	2	4	6	9	8	7
6	4	2	8	9	7	3	5	1

Difficile

6	2	7	8	5	1	9	3	4
5	9	3	6	7	4	2	1	8
1	4	8	2	3	9	6	5	7
7	8	9	1	6	5	3	4	2
4	3	1	9	2	8	7	6	5
2	5	6	3	4	7	8	9	1
8	1	2	5	9	6	4	7	3
9	7	5	4	8	3	1	2	6
3	6	4	7	1	2	5	8	9

Expert

7	6	5	1	8	3	4	2	9
4	3	2	5	9	7	6	1	8
8	9	1	6	2	4	7	5	3
3	5	6	8	7	9	2	4	1
9	2	7	3	4	1	5	8	6
1	8	4	2	6	5	3	9	7
6	1	9	4	3	2	8	7	5
5	4	8	7	1	6	9	3	2
2	7	3	9	5	8	1	6	4

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT
 DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 11/DBAG/2020
 (Réservé aux PME, aux Coopératives, aux Unions de Coopératives et Auto-entrepreneurs Nationaux)

Le 01 juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé à la division du budget et des affaires générales du Département de l'Environnement relevant du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, 9 avenue Al Araar, secteur 16, Hay Riad-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Entretien et maintenance des ascenseurs du bâtiment du siège du Département de l'Environnement relevant du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement à Rabat (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales du Département de l'Environnement relevant du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, 9 avenue Al Araar, secteur 16, Hay Riad-Rabat. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quatre-vingt-sept mille deux cents dirhams Toutes taxes comprises (187.200,00dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Affaires Générales sis 9, avenue Al Araar secteur 16 Hay Riad au siège du Département de l'Environnement/ Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 Kaada (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents, le 18 Juin 2020 à 10 heures au siège du Département de l'Environnement, sis à 9 Avenue avenue Al Araar, secteur 16, Hay Riad-Rabat-Hay Riad. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 4283/PA

Royaume du Maroc
 Chef du Gouvernement
 Royal Golf Rabat
 Dar Es Salam
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 04/2020

Le 09/07/2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'achat de sable, destiné au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, il peut également être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille (20 000,00) dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme d'un million deux cent soixante-cinq mille quatre cent dirhams (1 265 400,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les transmettre par

voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, avant le 08/07/2020 à 14h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 4284/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°6/ 2020/DPEFLCD/RH
Réservée aux petites et moyennes entreprises (PME)

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna sise à Hay Riad2 Benguerir, informe son aimable public que le numéro de l'appel d'offre ouvert publié le 05/06/2020 dans le journal Libération n°9033 (annonce n°4217/PA de la page 22 deuxième colonne), est rectifié comme suit :

Lire : Appel d'Offres Ouvert sur Offre de Prix N°06/2020/DPEFLCD/RH au lieu du N°03/2020/DPEFLCD/RH, **le reste est sans changement.**

N° 4282/PA



AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT

OPERATIONS WIFAK-ERRAHMA TR2-LESILAS-POLE URBAIN AROUIT TR2-3-4

LOTS DE DIVERS TYPES

Oujda-Ahfir-Al Arouit



La Société Al Omrane Région de l'Oriental annonce des promotions très importantes pour les produits disponibles ainsi pour les lots partiellement vendus pour lesquels il sera appliqué la même décote à condition de payer le reliquat du prix de cession. les opérations concernées sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

Ville	Opération	Nbre d'unités	Type de Produits	Sup.(min/max) / m²	delais de la promotion
Oujda	Wifak	3	HC3	157-164	au 31-08-2020
	Erahma	23	HC3	116-179	
Ahfir	lesililas	4	HC3	175-295	
		7	HC4	235-341	
Al Arouit	Pole Urbain Al Arouit TR2	168	HC2	109-151	au 31-12-2020
		248	HC3	138-240	
		236	HC4	139-323	
Al Arouit	Pole Urbain Al Arouit Tr 3-4	403	HC2	114-259	
		255	HC3	144-230	
		71	HC4	147-261	
		4	HE3	169-207	
		375	VILLA	159-406	

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec les conseillers commerciaux

des agences cités ci-dessous et ce à partir de la date de la parution de cette annonce.

Agence Oujda : Bd Bekay Lahbil, place 3 Mars Immeuble C Oujda

Agence Berkane : Angle Bd Soutlane Moulay M'hammed et rue Bir Anzaran, mezzanine plateaux 2,3 et 4

Agence Nador : villa1 hay el fath Selouane

www.alomrane.gov.ma

N° Eco 080 100 15 16

Prix d'une communication locale

Al Omrane Région de l'Oriental Bd Bekay Lahbil, place 3 Mars Immeuble C -Oujda.

Tél : 05 36 68 27 65 / Fax : 05 36 68 69 24

Al Omrane Région de l'Oriental est une filiale du Groupe Al Omrane

موقعنا الإلكتروني
www.alomrane.gov.ma


مركز النداء
 080 100 15 16
 من الساعة 9 إلى الساعة 19
 7 أيام في الاسبوع

استثمارية الدوام
 في جميع وكالات العصران
 من الساعة 10 إلى الساعة 14

دوماً معنا على
 حسابات بيلاب وديجيتال الموداليتي
 التفاعلية، وهي إطار التواجد الإلكتروني
 المتعددة الوسائطية بقطاع مساحي
 فبروس كوربورا الاستراتيجي
 نتاج مجموعة العصران وهي
 ابتكاره وديجيتال العصران

بقى - فدارك



ROYAUME DU MAROC

 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR - ZIZ - RHÉRIS
 ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⴰⵏⵉ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵔⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵏ ⵔⴰⵎⴰⵔⵉⵜ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 27/2020/ ABHGZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous :

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
27/2020/ABHGZR	Elaboration D'une Plateforme D'alerte Précoce Aux Crues Et d'Amélioration De La Gestion Du Domaine Public Hydraulique Par Utilisation De La Télédétection Spatiale, Dans Le Bassin Du Haut Ziz.	30 000,00 DH Trente Mille Dirhams	3 360 000,00 DH Trois Million Trois Cent Soixante Mille Dirhams	30/06/2020 A 10h00mn

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des **Marchés de la Division des affaires administratives et Financières** à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris sis à Avenue My Ali chérif BP 18 Errachidia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris sis à Avenue My Ali chérif BP 18, Errachidia.
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014)
 - Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4285/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ
 Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2020

Le 21/07/2020 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Achat de mobilier de bureau, destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional de Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en Lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Quatre-vingt mille	80 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
quatre millions neuf cent vingt-cinq mille deux cent cinquante six	4 925 256,00


Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Jourmadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :
 > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
 > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 > Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (cellule des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 20/07/2020 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 4286/PA

ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'éducation nationale de la formation professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
 Académie régionale d'éducation et de formation
 Région de Marrakech-Safi
 DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERTS N° : 20/SI/2020 En HUIT LOTS

Le 02/07/2020 à 09 heures ; il sera procédé, dans la salle de la direction provinciale de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 20/SI/2020 En HUIT LOTS pour Acquisition de :

LOT 1 : MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE 18 SALLES DE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI;
LOT 2 : MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE 57 SALLES DE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI ;
LOT 3 : MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE 02 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI;
LOT 4 : MOBILIER DE BUREAU POUR L'EQUIPEMENT DE 02 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI ;
LOT 5 : MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'EQUIPEMENT DE 02 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI;
LOT 6 : MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE 04 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI;
LOT 7 : MOBILIER DE BUREAU POUR L'EQUIPEMENT DE 04 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI ;
LOT 8 : MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'EQUIPEMENT DE 04 BUREAUX D'ORIENTATION AUX LYCEE QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

1. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'unité des achats et des marchés au service des affaires administratives et financières, de la direction provinciale du ministère de l'éducation national de Safi, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma .

Lot n°	la caution provisoire en Dhs	L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de en Dhs
1	3 700,00 DHS (Trois Mille Sept Cents dirhams) ;	366 120,00 DHS TTC (TROIS CENT SOIXANTE SIX MILLE CENT VINGT DHS TTC)
2	12 000,00 DHS (Douze Mille dirhams) ;	1 159 380,00 DHS TTC (UN MILLION CENT CINQUANTE NEUF MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT DHS TTC)
3	300,00 DHS (Trois Cents dirhams) ;	29 400,00 DHS TTC (VINGT NEUF MILLE QUATRE CENT DHS TTC)
4	120,00 DHS (Cent Vingt dirhams) ;	12 000,00 DHS TTC (DOUZE MILLE DHS TTC)
5	180,00 DHS (Cent Quatre-Vingt dirhams) ;	17 760,00 DHS TTC (DIX SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE DHS TTC)
6	600,00 DHS (Six Cent dirhams) ;	58 800,00 DHS TTC (CINQUANTE HUIT MILLE HUIT CENT DHS TTC)
7	240,00 DHS (Deux Cent Quarante dirhams) ;	24 000,00 DHS TTC (VINGT QUATRE MILLE DHS TTC)
8	360,00 DHS (Trois Cent Soixante dirhams) ;	35 520,00 DHS TTC (TRENTÉ CINQ MILLE CINQ CENT VINGT DHS TTC)

2. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la direction provinciale précitée ;
 - soit déposer leurs plis contre récépissé à l'unité des achats et des marchés du service des affaires administratives et financières, au sein de la délégation provinciale de Safi.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit déposer électroniquement.

3. Les échantillons (pour les articles ne comportant pas des notices techniques) et Les documents techniques (pour les articles comportant prospectus, notices ou catalogues explicites) seront remis au service Constructions Equipements et Patrimoine, DIRECTION PROVINCIALE à SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle à SAFI au plus tard le 01/07/2020 avant 11 h 00.

4. Les pièces justificatives à fournir et la présentation des dossiers des concurrents sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de la consultation.

N° 4287/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
Direction Régionale Draâ-Tafilalet
RENFORCEMENT DE L'AEP DU CENTRE TAGHZOUTE N'AIT ATTA A PARTIR DES INSTALLATIONS DU CENTRE DE TINGHIR (PROVINCE DE TINGHIR)
LOT : CONDUITE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 34
DRD/CE/AMD/1/2020

La Direction Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : RENFORCEMENT DE L'AEP DU CENTRE TAGHZOUTE N'AIT ATTA A PARTIR DES INSTALLATIONS DU CENTRE DE TINGHIR (PROVINCE DE TINGHIR) LOT : CONDUITE.

L'ONEE a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 6 000 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6 000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant

la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de

la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture à huit clos des plis aura lieu le lieu de Mercredi 08/07/2020 à 10H à la Direction Ré-

gionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.
Les demandes d'éclair-

cissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4290/PC

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 21/SI/2020 en Lot Unique

Le 02/07/2020 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
21/SI/2020	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des salles de classes préscolaires dans les Ecoles Primaires dans les Communes Rurales suivantes : El Beddouza, Chahda, El Ghiate, El Gouraani, Dar Si Aissa, Sidi Ettiji, Sidi Aissa, Labkhati, Moul El Bergui, Khatazakane, Lahdar, Bouguedra, ville de SAFI et Sebt Gzoula dans -Province de Safi-	2500.00 DH (DEUX MILLE CINQ CENT Dirhams).	248 160,00 Dhs (DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLE CENT SOIXANTE DIRHAMS, 00 cts TTC).	02/07/2020 à 10h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4288/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 22/SI/2020 en Deux Lots Séparés

Le 02/07/2020 à 11h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
22/SI/2020	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de Bureau d'Orientation aux : -LOT 01 : Lycées Collégiaux Ibn Al Khatib ville de SAFI et Ibn Tofail Au CR GHAT Dans -Province de Safi- -LOT 02 : Lycées Qualifiants Al Khawarizmi, Mohamed Ben Al Hassan Al Wazzani et Najib Mahfoud dans ville de SAFI et Moulay Ismail dans Sebt Gzoula Dans -Province de Safi-	-Lot 1 : 600.00 DH (SIX CENT DHS). -Lot 2 : 1200.00 DH (MILLE DEUX CENT DHS)	-Lot 1 : 53 880,00 DH (CINQUANTE TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT DIRHAMS, 00 cts TTC). -Lot 2 : 107 760,00 DH (CENT SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS, 00 cts TTC)	02/07/2020 à 11h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4289/PA

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU
NORD
Travaux d'entretien des
conduites et réseaux
d'eau potable
du système Barrage
Al Wahda à la Province
d'Ouezzane
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°61DR9/C/AMN/3/
2020

La Direction Régionale
du Nord de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Tan-
ger lance le présent
appel d'offres qui
concerne :
Travaux d'entretien des
conduites et réseaux
d'eau potable du système
Barrage Al Wahda
à la Province d'Ouez-
zane
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

Cette consultation est
ouverte uniquement aux
petites et moyennes en-
treprises nationales
telles que définies par
l'article n°1 de la loi
n°53-00 formant charte
de la petite et moyenne
entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1
978 740,00 DH TTC
Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 19800,00 DH

-Le dossier de consulta-
tion (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

-Les cahiers généraux et
le règlement des achats
de l'ONEE sont consul-
tables et téléchargeables
à partir du site des
achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- Soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Nord, 6,
Rue Melilla, Castilla,
Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, avant
la date et heure de la

séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis à la com-
mission d'appel d'offres
en début de la séance
d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis
aura lieu le Mercredi
01/07/2020 à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement
sur le portail des mar-
chés publics.

N° 4291/PC

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU NORD
Travaux d'entretien des
réseaux d'eau potable
et gestion des
installations
de production et
de distribution
au niveau des centres
Bab Taza et Fifi et les
douars avoisinants
à la province
de Chefchaouen.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°62DR9/C/
AMN/2/2020
Séance publique

La Direction Régionale
du Nord de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Tan-
ger, lance le présent
appel d'offres qui
concerne :

Travaux d'entretien des
réseaux d'eau potable et
gestion des installations
de production et de dis-
tribution au niveau des
centres Bab Taza et Fifi
et les douars avoisinants
à la province de Chef-
chaouen.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

Cette consultation est
ouverte uniquement aux
petites et moyennes en-
treprises telles que dé-
finies par l'article 1 de la
loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève 600
000,00DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 60000DH.

-Le dossier de consulta-
tion (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

-Les cahiers généraux et
le règlement des achats
de l'ONEE sont consul-
tables et téléchargeables
à partir du site des

achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- Soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Nord, 6,
Rue Melilla, Castilla,
Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, avant la
date et heure de la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis
aura lieu le Mercredi
08/07/2020 à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement
sur le portail des mar-
chés publics.

N° 4292/PC

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU NORD

Gestion des stations et
réservoirs au niveau
des centres Bab Berred,
Bni Razine, Bab Taza,
Ouezzane,
Chefchaouen,
Ain Dorrij, Téroural
et jebha relevant
des Provinces
de Chefchaouen
et Ouezzane.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°63DR9/C/AMN/2/
2020

Séance publique

La Direction Régionale
du Nord de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Tan-
ger, lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Gestion des

stations et réservoirs au
niveau des centres Bab
Berred, Bni Razine, Bab
Taza, Ouezzane, Chef-
chaouen, Ain Dorrij, Té-
roual et jebha relevant
des Provinces de Chef-
chaouen et Ouezzane.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

Cette consultation est
ouverte uniquement aux

petites et moyennes en-
treprises telles que dé-
finies par l'article 1 de la
loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise
L'estimation du coût des
prestations s'élève 2
299998,00DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 23000DH.

-Le dossier de consulta-
tion (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

-Les cahiers généraux et
le règlement des achats
de l'ONEE sont consul-
tables et téléchargeables
à partir du site des
achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- Soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Nord, 6,
Rue Melilla, Castilla,
Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, avant la
date et heure de la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis
aura lieu le Mercredi
08/07/2020 à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement
sur le portail des mar-
chés publics.

N° 4293/PC

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°56/DR2/2020

Séance publique

La Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-
rakech, lance le présent
appel d'offres qui

concerne : Travaux d'en-
tretien du système
d'AEP des douars 1ère,
2ème et 3ème Tranche et
douars BENGUERIR.
(Province de
RHAMNA).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 960
000,00DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 9 600,00DH.

Le dossier de consulta-
tion est consultable et té-
léchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

En cas d'envoi du dos-
sier de consultation par
la poste à un candidat,
sur sa demande écrite et
à ses frais, l'ONEE-
Branche Eau n'est pas
responsable d'un quel-
conque problème lié à la
réception du dossier par
le destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
sise à Marrakech, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouver-
ture des plis.

- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boule-
vard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gue-
liz-Marrakech, avant la
date et l'heure fixées
pour la séance d'ouver-
ture des plis.

- soit remis au président
de la commission d'ap-
pel d'offres en début de
la séance publique d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis
aura lieu le Jeudi 09 Juil-
let 2020 à 09 :30 heures à
la Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, sise à
l'adresse sus-indiquée.

Toute demande d'éclair-
cissement doit être for-
mulée uniquement à
travers le portail maro-
cain des marchés publics

N° 4294/PC

OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°57/DR2/2020

Séance publique

La Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-

rakech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne l'Acquisition
des groupes électrogènes
pour la station de re-
prise du centre Sidi
Rahal. (Province d'El
Kelâa Des Sraghna). Lot
: Equipement.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

Cette consultation est
ouverte uniquement aux
petites et moyennes en-
treprises telles que dé-
finies par l'article n°1 de
la loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 300
000,00 DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 3 000,00 DH.

Le dossier de consulta-
tion est consultable et té-
léchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables
à partir du site internet
des achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gue-
liz-Marrakech, avant la
date et l'heure fixées
pour la séance d'ouver-
ture des plis.

- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boule-
vard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gue-
liz-Marrakech, avant la
date et l'heure fixées
pour la séance d'ouver-
ture des plis.

- soit remis au président
de la commission d'ap-
pel d'offres en début de
la séance d'ouverture
des plis.

L'ouverture des plis
aura lieu le Jeudi 09 Juil-
let 2020 à 09 :30 heures à
la Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boule-
vard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gue-
liz-Marrakech, avant la
date et l'heure de la
séance d'ouverture des
plis.

Toute demande d'éclair-
cissement doit être for-
mulée uniquement à
travers le portail maro-
cain des marchés publics

N° 4295/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DE TENSIFT
Travaux de Maintenance des équipements électriques, automatismes et pneumatiques au niveau des ouvrages relevant du secteur de production Marrakech-El Kélaa des Sraghnas-Rhamnas (SP2/1).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 58/DR2/2020 -

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Les travaux de Maintenance des équipements électriques, automatismes et pneumatiques au niveau des ouvrages relevant du secteur de production Marrakech-El Kélaa des Sraghnas-Rhamnas (SP2/1).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 390 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 13 900,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats)

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville

de Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 09 juillet 2020 à 10h à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4296/PC

FRANCE FERMETURES SARL

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 24/02/2020, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : 1-DENOMINATION SOCIALE : FRANCE FERMETURES

2-OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'achat, la vente, la représentation, la distribution, de portes, volets, fenêtres en métal, bois, PVC ou autres.

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 15, Bd Yacoub El Mansour.

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)

5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à cent mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés :

- M. BENYAHIA Nouredine cinq cent dix (510) parts ;
- Mme BENNANI Meriem quatre cent quatre-vingt-dix (490) parts ;

6-GERANCE : Monsieur BENYAHIA Nouredine a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 04/06/2020 sous le numéro 735290.

N° 4297/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 30/2020/KH

Le 30/06/2020 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport de la

Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : FOURNITURE D'EMULSION DE BITUME POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSET (PLAN DE CAMPAGNE 2020).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.500,00 Dhs (Huit mille cinq cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 405.600,00 Dhs (Quatre cent cinq mille six cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4298/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT CONSEIL PROVINCIAL AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/BP/2020

SEANCE PUBLIQUE Le 01/07/2020 à 10H00, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat :

Etudes Architecturales et suivi des travaux d'aménagement urbanistique et architectural de l'enceinte du giratoire de l'entrée West de la ville de Midelt

(Giratoire Près du siège de la Province et l'Hôpital Provincial), Ville de Midelt.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (1 900 000 .00 Dhs HT) (Un Million Neuf Cent Mille Dirhams hors taxes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 4299/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°07/2020/DPEFLCD/RH

Le 01 du mois de juillet 2020 à 11 :00 heures, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna sise à Hay Riad 2 Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

1- La prestation de la surveillance et du gardien-

nage dans la réserve de Jbilet relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna, lot n°01, Collectivité territoriale et annexe Jbilet, Cercle Sidi Bouaathmane, Province de Rhamna.

2- La prestation de la surveillance et du gardiennage dans les forêts périurbaines de secteur Jbilet relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna, lot n°02, Collectivité territoriale et annexe Jbilet, Cercle Sidi Bouaathmane, Province de Rhamna.

Dont la caution provisoire est de 3.000 dhs (trois mille dhs) pour chaque lot et l'estimation du maître d'ouvrage est de 189.829,20dh (Cent quatre vingt neuf mille huit cent vingt neuf dhs 20cts) TTC

Pour chaque lot. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna désignée ci après par DPEFLCD Rhamna, sise à Hay Riad Benguerir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marches-publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent selon leur choix soit :

- envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de DPEFLCD Rhamna.

- Déposer leurs dossiers contre récépissé au siège de DPEFLCD Rhamna.

- Remettre les dossiers au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- par soumission électronique au www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4300/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de la Santé Région Casablanca-Settat DELEGATION HAY HASSANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 1/2020

Le 07/07/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 01/2020 relatif à l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour les Centres de Santé Saada, Lissasfa 1, Nassim, Hay Hassani et Azhari relevant de la Délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de sous ordonnancement de la délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 (Vingt mille Dirhams).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 929100.00 DH TTC (Neuf cent vingt neuf mille cent dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnancement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics (www.marches-publics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.

- Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au service des marchés publics de la délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani avant le 06/07/2020 à 10 heure (heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4301/PA